

Les perspectives du Plan Bleu sur le développement durable en Méditerranée





Cette version en français constitue la version originale du document.

Plan Bleu Bâtiment Michel Batisse 15 rue Ludwig van Beethoven 06560 Sophia Antipolis France

Site web: www.planbleu.org

Avant-propos Développement durable : un enjeu majeur pour la Méditerranée 1 Changer de trajectoire : le cadre d'évolution à l'horizon 2025. Aspects économiques, sociaux, environnementaux et politiques 2 Sept enjeux de développement durable : tendances et alternatives

Sommaire

➤ L'eau 8 ➤ L'énergie 10 ➤ Les transports 12 ➤ Les espaces urbains 14 ➤ L'espace rural 16 ➤ Le littoral 18 ➤ L'environnement marin 20

23

Faire de la Méditerranée un espace de coopération pour le développement durable

Avant-propos

Le changement climatique, les crises alimentaires, le niveau des réserves de pétrole, l'instabilité du système financier, ... ces sujets font la une de l'actualité mais sont l'expression thématique ou sectorielle d'une interrogation plus globale quant au sens du développement et aux conditions de promotion d'un développement véritablement durable aux différentes échelles mondiale, régionale, nationale ou locale. Les pages qui suivent s'inscrivent dans cette perspective en s'intéressant à la région Méditerranée comprise comme l'espace constitué par les vingt deux pays et territoires riverains de cette mer commune.

Car la région Méditerranée, zone d'échanges, de rencontres mais aussi de fractures entre trois continents, constitue encore et sous bien des aspects le « concentré » d'économie-monde que décrivait Braudel et elle dispose d'atouts incontestables pour constituer un laboratoire régional d'innovation, d'expérimentation et de coopération en matière de développement durable.

Car la Méditerranée est aussi une région ouverte sur le monde où se côtoient des espaces géopolitiques nombreux porteurs de valeurs et d'intérêts souvent différents et où reste à construire un multilatéralisme novateur pour bâtir un avenir forcément commun.

C'est fort de ces convictions que, sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'Environnement et au sein du Plan d'Action pour la Méditerranée, le Plan Bleu s'attache, depuis plus de trente ans, à rendre compte de la situation de l'environnement en Méditerranée, de son évolution et à dessiner des scénarios d'avenir pour éclairer la décision.

Je forme le vœu que les perspectives ici tracées par le Plan Bleu soient sources d'inspiration pour celles et ceux chargés de préparer un futur durable pour cette région.

Henri-Luc THIBAULT Directeur du Plan Bleu

Développement durable : un enjeu majeur pour la Méditerranée

Le présent document s'appuie sur les analyses menées par le Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée pour dresser un constat des évolutions survenues au cours des dernières décennies. Il a pour objectifs d'alerter sur les principaux risques liés à la poursuite des tendances actuelles et d'inviter à l'action en proposant des orientations stratégiques pour mieux concilier l'environnement et le développement et renforcer les solidarités entre les rives.

La Méditerranée est une des régions du monde où la question du développement durable se pose avec le plus d'acuité puisqu'elle est à la fois :

- une "écorégion" précieuse et fragile dont le développement est déjà fortement pénalisé par la dégradation de l'environnement,
- une des principales zones de contact, de fracture et d'interdépendances Nord/Sud de la planète,
- un ensemble de pays et un espace dont la stabilité et la prospérité dépendront largement de la capacité à mettre en œuvre de façon concertée des politiques et des modes de développement intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques.

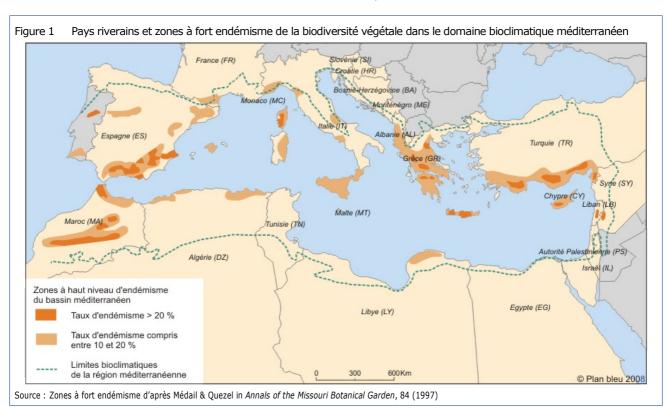
Remarquable par son climat et la mer commune qui relie trois continents, par son patrimoine antique et ses paysages culturels et par le sentiment d'appartenance des populations des trois rives au monde méditerranéen, l'écorégion est aussi l'un des principaux « sites critiques » de la biodiversité mondiale. Elle rassemble 10% des espèces connues de végétaux supérieurs sur seulement 1,6% de la surface terrestre et 7% des espèces marines sur moins de 0,8% de la superficie des océans. Beaucoup d'entre elles sont endémiques (figure 1). Le stress hydrique, l'aridité au Sud, les risques naturels, la faible étendue des plaines et les difficultés de communication sont des contraintes fortes.

Au total, les 22 pays et territoires riverains de la Méditerranée (figure 1) représentaient en 2005 :

- 5,7% des surfaces émergées de la planète dont une grande partie d'espaces désertiques et montagnards,
- 7% de la population mondiale (part stable) avec 455 millions d'habitants,
- 31% du tourisme international avec 246 millions de visiteurs.
- 13% du PIB mondial (en baisse),
- 60% de la population des pays "pauvres en eau" l dans le monde,
- 8% des émissions de CO₂ (en hausse).

Quant à la mer, elle accueille 30% du trafic fret maritime international et 20 à 25% du transport maritime d'hydrocarbures.

Nota : Dans la suite du document, « PNM » désigne les pays du Nord de la Méditerranée, comprenant les pays de l'Espagne à la Grèce et les deux Etats insulaires (Chypre et Malte), et « PSEM » désigne les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, comprenant les pays et territoires allant du Maroc à la Turquie.



1

Changer de trajectoire : le cadre d'évolution à l'horizon 2025. Aspects économiques, sociaux, environnementaux et politiques

Une région exposée aux risques naturels

contact entre deux grandes plaques lithosphériques et subissant de ce fait des mouvements de subduction, de collision et de coulissage, la Méditerranée est une des grandes aires mondiales de sismicité (Alger en 1717, Messine en 1908, Izmir en 1999). La zone la plus exposée s'étend sur l'Italie, la Grèce, le Proche-Orient, ainsi que sur le Nord du Maghreb. Le risque sismique est amplifié l'urbanisation. De même, la multiplication constructions sur des cailloutis quaternaires non-cimentés qui forment les collines bordières de nombreuses agglomérations méditerranéennes aggrave considérablement les conséquences d'un éventuel tremblement de terre.

Le volcanisme est plus localisé. Aujourd'hui, la principale zone à risque est le Vésuve, au-dessus de Naples. C'est un volcan de type explosif. La dernière éruption a eu lieu en 1944. Le volcan est sous observation permanente. Le risque est ici maximum.

Parallèlement à ces deux types de risques majeurs, toute une série d'aléas météo-physiques voient leurs conséquences aggravées par l'urbanisation accélérée des côtes et le changement climatique :

- Les glissements de terrain: ils se produisent généralement sous l'effet des averses méditerranéennes, intenses et agressives, qui risquent d'être plus fréquentes et plus intenses avec le changement climatique. Le risque est accru là où la végétation, réduite par les incendies, ne joue plus son rôle stabilisateur. Souvent localisés à proximité et à l'aval des nombreuses routes goudronnées, qui limitent l'infiltration, canalisent l'écoulement superficiel et renforcent les effets du ravinement, ils sont nettement plus nombreux depuis 20 ans.
- Les inondations: En Méditerranée, le régime des cours d'eau est très marqué par le contraste entre l'été, pendant lequel les cours d'eau ont l'aspect d'un mince filet d'eau, et l'hiver, où ils occupent la plus grande partie de leur lit. Liées aux pluies d'automne torrentielles, les crues sont souvent brutales et, en quelques heures, charrient des débits énormes par rapport à la taille des cours d'eau. Les conséquences de ces crues peuvent être catastrophiques. Depuis la catastrophe de Nîmes en 1988, la liste s'est considérablement rallongée et il ne s'est guère passé

- d'année sans qu'une catastrophe due aux inondations soit déplorée en Méditerranée.
- Les feux de forêt: D'origine très majoritairement humaine, le nombre de feux de forêt a doublé depuis les années 1970 et atteint désormais 50 000 départs par an en Méditerranée. La lutte contre les incendies y coûte chaque année plus d'un milliard d'euros. Malgré cela, plus de 600 000 hectares d'espaces boisés brûlent chaque année. Dans les pays méditerranéens du Nord, la progression de l'embroussaillement dans les zones de déshérence a augmenté les risques d'éclosion et d'extension des incendies, comme récemment en Espagne. Un autre facteur de croissance des risques d'incendie est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de sécheresse, essentiellement due au changement climatique.

Une région particulièrement sensible aux changements climatiques

La Méditerranée a été recensée par le 4ème rapport du GIEC comme l'une des régions du monde dans lesquelles le réchauffement climatique devrait marquer le plus l'environnement et les activités humaines, l'ampleur des changements physiques attendus risquant d'entraîner des pertes économiques et humaines considérables. Les analyses des spécialistes du climat convergent vers un certain nombre de pronostics en ce qui concerne la Méditerranée : hausse moyenne des températures de 3 à 4 °C, baisse quasi-générale des précipitations et plus grande occurrence d'évènements extrêmes d'ici 2100.

Même dans l'hypothèse d'une hausse moyenne des températures ne dépassant pas 2 °C dans l'Union Européenne (objectif qu'elle s'est fixé), les hausses de températures seront supérieures à 2 °C en Méditerranée et, du fait des caractéristiques écologiques et socioéconomiques de la zone, les impacts y seront plus importants que dans de nombreuses autres régions du monde. Pour cette raison, la Méditerranée est qualifiée de « hot spot du changement climatique ».

Une diminution générale des précipitations moyennes sur l'ensemble du bassin méditerranéen est attendue.

Les zones méditerranéennes les plus vulnérables sont celles de l'Afrique du Nord, voisines des zones désertiques, les grands deltas, notamment ceux du Nil, du Pô et du Rhône, les zones côtières, qu'elles soient au Nord ou au Sud du bassin, ainsi que les zones à forte croissance démographique (rives Sud et Est, villes denses et banlieues).

Les impacts du changement climatique sur l'environnement en Méditerranée sont d'ores et déjà sensibles.

Changement des températures, des précipitations et de certains extrêmes pour la Méditerranée

	Variations des températures (en C°)		Variations des précipitations (en %)		Occurrence des extrêmes (en %)		
Saison	Min.	Max.	Min.	Max.	Chaude	Humide	Sèche
Hiver	1,7	4,6	-16	6	93	3	12
Printemps	2,0	4,5	-24	-2	98	1	31
Eté	2,7	6,5	-53	-3	100	1	42
Automne	2,3	5,2	-29	-2	100	1	21
Annuel	2,2	5,1	-27	-4	100	0	46

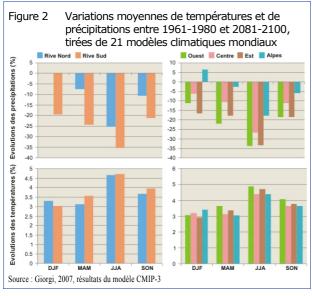
Note : Les différences sont calculées entre les périodes 1980-1999 et 2080-2099 sous scénario A1B, sur la base de résultats de 21 modèles climatiques globaux.

Source : GIEC, 4ème rapport, 2007

D'ici la fin du siècle, l'augmentation de la moyenne annuelle des températures se situerait entre 2,2°C et 5,1 °C en Méditerranée.

Dans les régions subsahariennes, l'augmentation en été pourrait atteindre 4 °C. En revanche, sur la rive Nord, c'est en hiver que l'augmentation devrait être plus marquée, autour de 3 °C.

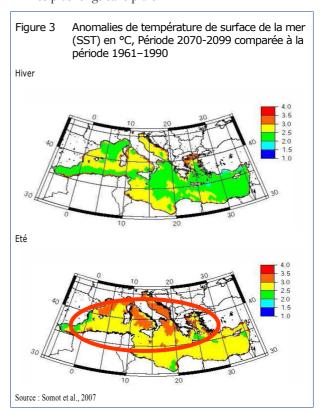
Pour ce qui concerne les précipitations, en raison d'effets thermodynamiques comme la diminution de l'humidité relative au-dessus des continents, les précipitations moyennes seront très probablement en réduction dans la majeure partie de la région par rapport au climat actuel. Le nombre de jours de pluie devrait très probablement diminuer et le risque de sécheresse sensiblement augmenter. La durée de la période enneigée serait raccourcie. Selon les différents modèles utilisés, toutes les saisons devraient voir une diminution des précipitations. En moyenne, celle-ci pourrait atteindre 24% en été.



En ce qui concerne les évènements climatiques extrêmes, les modèles convergent vers :

- Une multiplication des vagues de chaleur, avec augmentation de leur fréquence, de leur intensité et de leur durée,
- Des sécheresses continentales en nette augmentation: baisse du nombre de jours de

précipitations, augmentation de la durée des épisodes les plus longs sans pluie.



Mondialisation et solidarité régionale : un processus d'intégration bien engagé au Nord, qui reste à conforter au Sud et à l'Est

Les trente dernières années ont été marquées par la chute du « système des blocs » et par l'accélération de la mondialisation. En Méditerranée, des conflits ou des déstabilisations ont affecté plusieurs zones du Proche-Orient et des Balkans. Depuis 20 ans, ils auraient coûté la vie à plus de 500 000 personnes dans les pays riverains (Plan Bleu 2005).

Au Nord, l'intégration dans l'Union européenne de plusieurs pays riverains (Grèce, Espagne et, depuis 2004, Slovénie, Chypre et Malte) a permis un renforcement des échanges et d'importants progrès en termes de paix, de démocratie et de modernisation économique. A l'horizon 2025, cinq autres États riverains pourraient entrer dans l'Union. Le processus d'intégration qui se construit au Nord n'a pas d'équivalent au Sud et à l'Est. En dépit de plusieurs initiatives, cette région reste caractérisée par la persistance de conflits et par le manque de coopération structurée. En pourcentage du PIB, les dépenses militaires dans les pays de la rive Est sont deux fois plus importantes que la moyenne mondiale. Du seul point de vue économique, le bas niveau des échanges commerciaux entre les pays du Sud et de l'Est témoigne d'une faible intégration. Les échanges commerciaux entre les PSEM représentaient seulement 4,5% de leurs importations et 6,2% de leurs exportations totales en 2004.

Les pays du Sud et de l'Est, surtout ceux du Maghreb, échangent principalement avec les pays de l'UE. Les fortes interdépendances euro-méditerranéennes devraient continuer à s'accroître.

Par exemple, c'est avec l'Union européenne que la Tunisie a effectué 76% de son commerce en 2005. Les interconnexions énergétiques, gazières et électriques notamment, renforcent les liens entre les rives. Bien que les politiques migratoires des pays de l'UE soient devenues plus restrictives, les flux migratoires restent élevés. En 2006, quatre pays méditerranéens européens (ES, FR, IT, GR) ont accueilli plus de 11 millions de résidents étrangers. En Espagne et Italie, 20% et 38 % des résidents étrangers proviennent d'autres pays méditerranéens (Source Eurostat).

Le tourisme représente un autre flux important de circulation de personnes dans la région. Les arrivées de touristes internationaux ont plus que quadruplé entre 1970 et 2005, pour atteindre 246 millions à cette date. En 2003, plus de 87% des touristes dans les pays méditerranéens venaient d'Europe, avec toutefois des effets différenciés de voisinage ou d'affinités culturelles : en Syrie et au Liban, les touristes originaires du Moyen-Orient représentaient respectivement 76 et 42% de l'ensemble des touristes ; en Israël, 33% des touristes venaient d'Amérique ; en Turquie, plus de 26% venaient d'Europe centrale et orientale. La tendance à l'horizon 2025 est le maintien d'une forte croissance des flux touristiques, avec 150 millions d'arrivées supplémentaires par rapport à 2005.

Les transferts de fonds des migrants et le tourisme international représentent des sources de devises considérables dans de nombreux pays. En 2005, les recettes au titre du tourisme international se sont élevées à 243 milliards d'euros.

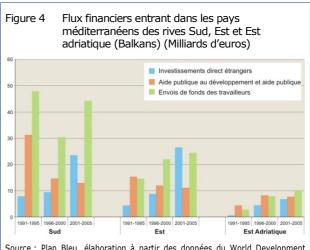
Les envois de fonds par les résidents étrangers sont particulièrement élevés au Maghreb et contribuent à l'équilibre des comptes extérieurs. Cependant, ils peinent à être orientés vers des investissements productifs et sont surtout utilisés pour des biens de consommation ou dans l'immobilier.

Les flux d'investissements directs à l'étranger (IDE) augmentent sensiblement depuis le début des années

2000; mais ils restent encore en deçà des niveaux qui seraient nécessaires pour observer un effet sensible en termes d'accumulation du capital et d'augmentation de la productivité. En outre la part des pays méditerranéens dans les flux d'IDE à destination des économies émergentes reste très modeste (moins de 10% en 2005) et les flux restent concentrés sur certains partenaires (Turquie, Israël et Egypte étant les principaux) et certains secteurs (énergie, bâtiment).

L'Europe et les pays du Golfe sont les principaux investisseurs dans la région (respectivement 34 et 40% en 2007).

Les apports d'aide publique au développement (APD) représentent également des flux financiers importants vers les PSEM. Mais on constate que l'APD a eu tendance à diminuer vers ces derniers et à augmenter vers les pays de l'Est Adriatique. Les flux d'APD sont composés majoritairement de fonds bilatéraux. La part de l'UE (pays membres, Commission et BEI) est majoritaire et croissante. Les Etats Unis d'Amérique restent très présents dans quelques pays.



Source : Plan Bleu, élaboration à partir des données du World Development Indicators 2007, Banque Mondiale

Jusqu'au début des années 2000, les politiques de coopération internationale et les réformes économiques ont été surtout concentrées sur la réduction du rôle de l'État, la libéralisation des échanges commerciaux, la suppression des subventions et la privatisation. Plusieurs experts estiment qu'elles ont accordé trop peu d'importance à l'amélioration de la performance et de la compétitivité des acteurs locaux et professionnels ou à la clarification de leurs relations avec l'État.

Le Partenariat euro-méditerranéen, mis en place en 1995, a initié un processus aux objectifs ambitieux : la création d'une « zone de stabilité et de prospérité partagée ». Cependant, la coopération euro-méditerranéenne, intégrée depuis 2003 à la nouvelle politique européenne de « voisinage », reste à renforcer en termes de moyens, d'engagements réciproques et d'effets d'entraînement.

Les fonds européens dont ont bénéficié les PSEM ont représenté 5,75 euros/hab./an sur la période 1995-1999 (MEDA I), et 4,4 euros/hab./an sur la période

2000-2004 (MEDA II). Par ailleurs, les pays du Sud-est de l'Europe, bénéficiaires des fonds européens CARDS, ont été dotés de 4,6 milliards d'euros entre 2000 et 2006, soit en moyenne 49 euros/hab./an sur cette période.

Le Partenariat euro-méditerranéen a été surtout centré sur les questions de sécurité, sur la libéralisation du commerce avec pour objectif la création d'une zone de libre échange à l'horizon 2010, et sur des approches bilatérales. Il a peu intégré le développement durable dans ses priorités et financements. Ce n'est que récemment (2007) qu'une étude d'impact de la zone euro-méditerranéenne de libre échange a été finalisée².

Pour l'avenir de la région, un enjeu important est de résorber les écarts entre, d'une part, la rive septentrionale où l'évolution vers un marché unique s'accompagne de puissants engagements politiques, financiers et réglementaires et, d'autre part, une rive Sud où la libéralisation ne dispose pas encore d'un niveau équivalent de mobilisation et de solidarité régionale.

Transition démographique accélérée, vieillissement au Nord, pénurie d'emplois au Sud

La principale observation de ces vingt dernières années a été une chute des taux de fécondité dans les pays du Sud et de l'Est et en Albanie, nettement plus rapide que celle imaginée dans les années 1980 (figure 5). L'hypothèse retenue à l'horizon 2050 est une poursuite de la transition démographique au Sud et donc de la convergence des indices de fécondité. Ce qui a été confirmé par les projections démographiques des Nations-Unies utilisées par le Plan Bleu.

Malgré cette transition accélérée, le basculement démographique entre les rives va se poursuivre. La population de la rive Sud et Est a presque doublé en 30 ans pour atteindre 258 millions d'habitants en 2005. A l'horizon 2050, elle pourrait encore augmenter de 137 millions d'individus. L'Egypte et la Turquie compteraient alors respectivement 121 et 99 millions d'habitants. La population de la rive Nord - 199 millions en 2005 - n'a progressé que de 14% sur la même période de 30 ans et ne devrait plus augmenter que de 4,5 millions d'ici 2025.

En conséquence de ces évolutions démographiques, la question du vieillissement devient de plus en plus préoccupante au Nord de la Méditerranée, alors que, dans les pays méditerranéens des rives Sud et Est, ce serait environ 22 millions d'emplois supplémentaires qu'il faudrait créer en 20 ans pour conserver les taux d'emplois actuels (Source FEMISE).

Tendanciellement, c'est très principalement dans les zones urbaines et sur le littoral que l'augmentation de la pression démographique sera la plus forte. Quant aux populations rurales, elles ne diminueraient pas pour autant au Sud et à l'Est, là où elles sont les plus nombreuses, au moins jusqu'en 2025.

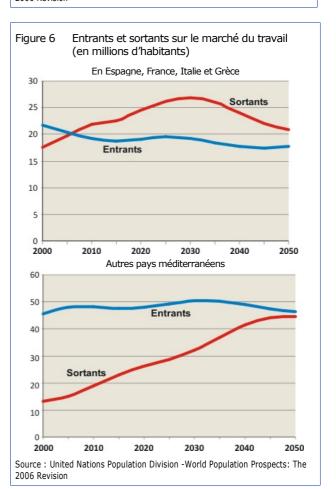
Figure 5 Indices synthétiques de fécondité : évolutions depuis 1950 et projections

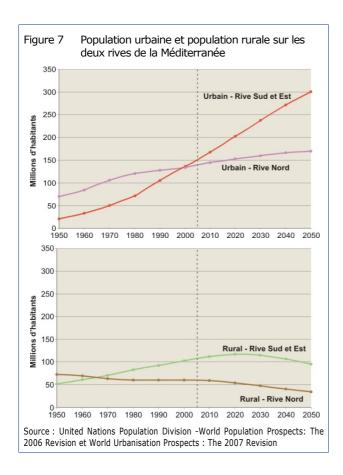
Rive sud et est

Rive nord

Rive nord

Source : United Nations Population Division -World Population Prospects: The 2006 Revision



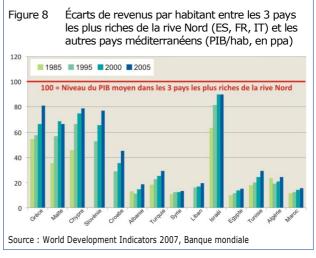


Des performances économiques à consolider pour résorber les écarts Nord-Sud

Si dans le courant des années 90, les PSEM ont réussi à stabiliser les grands agrégats macroéconomiques3, la croissance économique sur les deux rives a été inférieure à celle d'autres régions comparables du monde. Une des raisons souvent avancée est le caractère encore trop « rentier » et « minier » de l'économie méditerranéenne : rente foncière liée à l'économie résidentielle et à certaines formes d'exploitation agricole, rentes pétrolières et gazières4, rente hydrique tirée de l'exploitation minière des ressources en eau non renouvelables, recherche de profits spéculatifs (la spéculation immobilière a été très forte ces dernières années) ou commerciaux à court terme sans véritable stratégie de développement des produits ou des services. L'économie est restée peu innovante et peu dynamique. Les dépenses publiques et privées de R&D et les liens entre les entreprises et les établissements de formation et de recherche sont limités. L'exode des « compétences » est élevé dans de nombreux pays et la société civile insuffisamment active.

Des progrès sont cependant enregistrés : les taux de croissance du PIB depuis 2005 sont plus importants qu'auparavant dans les PSEM⁵, ce qui suggère un début de convergence vers les niveaux de PIB par habitant européens. Mais, si les pays méditerranéens entrés dans l'Union européenne ou candidats se sont rapprochés de la France et de l'Italie quant à leur PIB, les écarts

Nord/Sud de PIB par habitant, évalués en parité de pouvoir d'achat, n'ont pas été résorbés et vont de un à cinq (figure 8).



Les performances économiques ne sont donc pas encore au niveau permettant une convergence rapide des conditions de vie entre le Nord et le Sud et une réduction du chômage.

Ainsi, le chômage des jeunes atteint des niveaux record sur les deux rives, de nombreux pays enregistrant des taux de 20 à 30%, même si globalement les taux de chômage semblent maintenant orientés à la baisse.

Dans le même temps, des progrès remarquables ont été obtenus au Sud et à l'Est en termes de diminution de la mortalité infantile et d'éducation primaire et des efforts importants d'équipement sont en cours pour réduire le nombre de Méditerranéens sans accès à l'eau potable, à l'assainissement ou à l'énergie (de l'ordre de 20 millions pour l'eau potable et 47 millions pour l'assainissement, 9 millions pour l'énergie). Mais plusieurs pays montrent encore de graves retards avec des taux d'analphabétisme élevés, notamment en zones rurales. Si la pauvreté extrême est limitée, la pauvreté relative, importante, ne se réduit pas. Des retards sensibles en termes d'accès à l'information (internet) et d'égalité des sexes par rapport à d'autres régions du monde sont aussi à signaler, malgré les progrès réalisés.

L'évolution de la croissance économique à l'horizon 2025 reste très incertaine, notamment au Sud et à l'Est. Même si elle se situait - en moyenne annuelle pour l'ensemble de la Méditerranée - à 2,7% par an sur la période 2000-2025 (soit un peu plus que la tendance observée sur la période 1985-2000 qui était de 2,5%), elle ne permettrait néanmoins ni de satisfaire la demande d'emplois dans les pays du Sud et de l'Est, ni de réduire le chômage et les écarts de revenus entre les deux rives.

En revanche, si le mouvement d'accélération de croissance amorcé ces dernières années pouvait perdurer et si la coopération régionale se renforçait, la convergence de PIB par tête entre rive Sud et rive Nord pourrait alors s'engager. Dans ce cas, il en résulterait une amélioration de la satisfaction sociale, une diminution des

risques d'instabilité et la Méditerranée pourrait alors augmenter son poids économique au niveau mondial. Dans plusieurs pays méditerranéens, la croissance du PIB serait favorisée par leur moindre sensibilité aux chocs économiques, en particulier pétrolier.

Il reste qu'à moyen terme - dans un contexte de ressources plus rares - c'est l'évolution du contenu de la croissance qui déterminera sa compatibilité avec des objectifs de développement durable pour la région. Tout dépendra de la capacité des pays à éviter la surexploitation/dégradation de leurs ressources naturelles (agriculture/eau, tourisme/littoral, hydrocarbures, etc.) pour fonder leur développement économique.

Sur le long terme, les impacts économiques du changement climatique sur les pays de la rive Sud et Est constituent une préoccupation grandissante, notamment en ce qui concerne l'adaptation des économies de ces

Malgré l'émergence de politiques environnementales, un environnement qui reste vulnérable

Au cours des dernières décennies, la conscience environnementale et la mobilisation pour le développement durable ont beaucoup progressé en Méditerranée.

Au niveau régional, la Convention de Barcelone pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (1976) a été amendée et élargie au littoral terrestre en Commission 1995; une méditerranéenne développement durable, ouverte à la société civile, a été mise en place et ses travaux ont conduit à l'adoption en 2005 d'une Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD).

Cette même année, réunis pour le dixième anniversaire du Partenariat euro-méditerranéen et faisant référence à la SMDD, les partenaires se sont engagés à adopter un calendrier pour dépolluer la mer Méditerranée en 2020. Au regard de cet engagement, la Commission européenne a lancé l'initiative « Horizon 2020 » destinée à s'attaquer aux principales sources de pollution.

Mais, si les synergies entre les différents programmes et initiatives régionales touchant à l'environnement et au développement durable se sont récemment améliorées, les moyens d'action restent encore limités.

En 2007, a été lancé le projet d'Union pour la Méditerranée, visant à donner une impulsion politique aux processus de coopération et de dialogue, en s'appuyant sur des projets concrets définis conjointement, notamment dans le domaine de l'environnement.

Au niveau national, tous les pays méditerranéens se sont dotés de politiques environnementales et des exemples concrets de progrès sont recensés sur les trois rives. Malgré ces progrès, les tensions annoncées par le Plan Bleu en 1989 sur les ressources naturelles et les dégradations de l'environnement se sont confirmées. Elles pèsent sur les plus pauvres et tendent en retour à freiner - voire à compromettre - le développement économique et social.

Coûts annuels moyens des dommages liés à la Figure 9 dégradation de l'environnement (% du PIB) 6 Environnement (émission de CO2) 5 Gestion des déchets 4 3 ■ Dégradation des sols 2 Manque d'accès à l'eau et Pollution de l'air

Source : Estimations de la Banque Mondiale 2004

Par exemple, les coûts annuels de la dégradation environnementale ont été estimés par la Banque Mondiale entre près de 3% en Tunisie et de 5% du PIB en Syrie, Algérie, et Egypte (figure 9)⁶. Sont notamment en cause les dégradations des sols, des ressources en eau, du littoral et de l'environnement urbain.

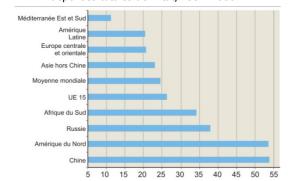
Dans les pays méditerranéens de l'Union européenne, malgré les acquis et les principes de solidarité communautaire, les disparités territoriales se sont creusées. La littoralisation, l'étalement urbain, les pertes massives de terres agricoles de qualité, le bétonnage de portions entières du littoral, le déficit de gestion des arrière-pays n'ont pu être enrayés. L'intégration dans le marché unique s'est accompagnée, comme en Espagne et en Grèce, de fortes croissances des émissions de gaz à effet de serre et des productions de déchets.

L'une des explications à la médiocrité de ces performances est que la Méditerranée, confrontée à des changements rapides, a eu trop tendance à oublier ses savoir-faire et ses savoir-vivre et à copier des modèles de développement mal adaptés à ses spécificités. C'est aussi la nature et le poids respectif des différentes politiques qui sont en cause. Les politiques d'environnement sont principalement longtemps restées descendantes. correctives et normatives plutôt que participatives, d'intégration et d'anticipation. Priorité est généralement donnée à l'approche réglementaire, les instruments économiques (tarification de l'eau, taxes sur les pollutions, subventions pour les technologies propres, ...) restant à développer. Souvent, ces politiques manquent de moyens et de poids interministériel. En outre, les politiques d'aménagement du territoire ont été plutôt en recul et les politiques littorales et de développement rural durable sont restées insuffisantes. Les capacités des autorités locales restent souvent limitées dans la Méditerranée du Sud et de l'Est (figure 10) et, dans les pays où la décentralisation a été mise en œuvre, elle n'a pas été suffisamment encadrée pour garantir la prise en compte du long terme. Enfin, la coopération économique et les politiques sectorielles

(agriculture, énergie, eau, transports, tourisme) ont trop peu intégré la dimension environnementale et la durabilité. Notamment, si de grands progrès ont été enregistrés en matière de réduction des pollutions industrielles, l'importance grandissante des pollutions diffuses (agriculture, transports, énergie, villes, ...) et les dégradations ou ponctions de capital naturel non renouvelable requièrent de se pencher sur les modes de vie et de consommation et de consentir des efforts plus substantiels d'intégration des politiques.

A l'horizon 2025, si elles devaient se maintenir, ces tendances (politiques environnementales plus curatives que préventives et demeurant largement centralisées) constitueraient des caractéristiques défavorables de la gouvernance environnementale face aux enjeux du développement durable.

Figure 10 Dépenses des échelons locaux en pourcentage des dépenses totales de l'État, 1997-2000



Source : L. Urdy pour le Plan Bleu d'après World Bank Decentralization Database 2002 et sources nationales pour les pays méditerranéens

Note : Méditerranée Est et Sud : Turquie, Israël, Égypte, Tunisie, Maroc. Europe centrale et orientale : Albanie, Croatie, Slovénie, mais aussi 15 autres pays. Moyenne mondiale : échantillon de 56 pays.

Sept enjeux majeurs de développement durable en Méditerranée : tendances et alternatives

Mieux gérer les demandes en eau pour prévenir les pénuries et les crises

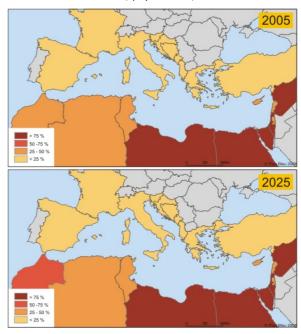
Les ressources en eau sont limitées et inégalement réparties dans l'espace et dans le temps. Les pays du Sud ne reçoivent que 10 % du total des précipitations. La population méditerranéenne « pauvre en eau », c'est-à-dire celle des pays dotés de moins de 1000 m³/hab./an de ressources renouvelables, pourrait atteindre 250 millions d'habitants en 2025, dont 80 millions en situation de pénurie (moins de 500 m³/hab./an). Vingt millions de Méditerranéens n'ont pas accès à l'eau potable, notamment dans les pays au Sud et à l'Est.

Les demandes en eau, c'est-à-dire la somme des prélèvements (95 % du total) et des productions non

conventionnelles (dessalement, réutilisation des eaux usées épurées, ...), y compris les pertes lors du transport et de l'usage (estimées à près de 40 % de la demande totale en eau), ont doublé dans la deuxième moitié du $20^{\text{ème}}$ siècle pour atteindre, en 2005, 280 km³/an pour l'ensemble des pays riverains. L'agriculture, premier secteur consommateur d'eau (180 km³/an pour irriguer 24 millions d'hectares), représente 64 % de la demande totale en eau : 45 % au Nord et 82 % au Sud et à l'Est. Son poids n'est marginal que dans les pays de l'Est Adriatique. D'ici 2025, la demande en eau pourrait encore s'accroître de 18 %; l'essentiel de cette croissance serait le fait des pays du Sud (28 %) et surtout de la rive Est (33 %), notamment la Turquie et la Syrie.

A l'horizon 2025, la pression des demandes sur les ressources, exprimée par l'indice d'exploitation des ressources en eau naturelles renouvelables, met en évidence une géographie très contrastée du « futur en eau » (figure 11). D'ores et déjà, dans certains pays (Egypte, Israël, Libye, Malte, Syrie) et à Gaza, les prélèvements en eau approchent voire dépassent le niveau limite des ressources renouvelables. Les situations présentes et futures deviennent encore plus alarmantes lorsque l'indice est calculé, non à l'échelle de chaque pays mais à celle du seul bassin versant méditerranéen. Les tensions sur les ressources apparaissent, en outre, encore plus fortes lorsque l'on ne considère que les ressources en eau « exploitables » qui représentent de l'ordre de la moitié ou du tiers des ressources en eau naturelles renouvelables.

Figure 11 Indices d'exploitation des ressources naturelles renouvelables, pays entiers, 2005-2025



Source : Plan Bleu

Note: Un indice voisin ou supérieur à 75 % indique des tensions sur les ressources en eau déjà très fortes; un ratio entre 50 et 75 % signale des risques importants de tensions structurelles à moyen terme; avec un ratio entre 25 et 50 %, les pays peuvent connaître des tensions locales ou conjoncturelles.

Une partie croissante des demandes est satisfaite par une production d'eau non durable estimée à 16 km³/an, dont 66 % issus de prélèvements d'eaux fossiles et 34 % de surexploitations de ressources renouvelables.

Les évolutions de températures et de précipitations décrites par les modèles climatiques entraîneront une aggravation des ces tendances et les régions méditerranéennes vont se retrouver particulièrement exposées à des réductions de leurs ressources en eau. Dans certains pays, ce type d'évolution pourrait déboucher sur des situations de crise aiguë. Au Sud et à l'Est de la Méditerranée on estime à 290 millions de personnes la population des pays qui se trouveraient en situation de pénurie d'eau en 2050.

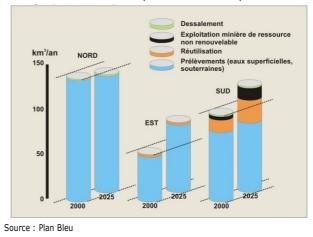
Mais les pressions sont aussi qualitatives. Les teneurs en pesticides ou en nitrates sont excessives dans de nombreux aquifères, surtout au Nord. Quarante-sept millions de Méditerranéens sont privés d'accès à un système d'assainissement amélioré, notamment au Sud et au Proche-Orient. Partout, de nombreux cours d'eau sont sujets à pollution chronique du fait des rejets domestiques et industriels non épurés.

Pour satisfaire la demande en eau croissante, les stratégies nationales privilégient encore l'accroissement de l'offre en eau et prévoient la poursuite des grands travaux afin, notamment, d'accroître la maîtrise des eaux et de réduire les risques face aux contraintes naturelles. On recense déjà 1200 grands barrages dans le seul bassin versant. L'approche par l'offre devrait ainsi rester prépondérante et se traduire par (figure 12) :

- un accroissement des prélèvements sur les ressources renouvelables via notamment l'intensification et le parachèvement des aménagements hydrauliques, la surexploitation des eaux souterraines et le développement des transferts interrégionaux et internationaux;
- l'accroissement de l'exploitation « minière » des réserves d'eau souterraine non renouvelables dans les bassins sahariens, exploitation qui pourrait plus que doubler d'ici 2025, surtout en Libye et en Algérie;
- l'utilisation des retours d'eau de drainage agricole (Egypte) et la réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation (Espagne, Israël, Chypre, Egypte, Tunisie);
- la production industrielle d'eau douce par dessalement d'eau de mer ou d'eau saumâtre, en plein essor à Malte, en Espagne, Algérie et Israël.

En matière d'offre, il convient également d'observer l'abaissement significatif des coûts liés au dessalement de l'eau rendant ce type de ressource plus compétitif par rapport aux transferts. L'eau douce ainsi produite n'est plus exclusivement destinée à l'alimentation en eau potable, mais aussi à l'irrigation, pourtant jugée longtemps prohibitive. L'Espagne se situe au premier rang pour l'utilisation agricole d'eau dessalée. Toutefois, le total des réutilisations et du dessalement ne devrait représenter que 25 km³ en 2025, dont les 9/10 en Egypte par utilisation des retours d'eau de drainage agricole.

Figure 12 Sources d'approvisionnement en eau des pays méditerranéens (scénario tendanciel)



La poursuite de ces politiques l'augmentation de l'offre et, surtout, des prélèvements comporte de graves risques à terme, en particulier l'épuisement rapide de certaines ressources fossiles, la destruction d'aquifères côtiers par intrusion d'eau de mer, la dégradation de la qualité des eaux et des systèmes aquatiques, la réduction des écoulements, la régression des zones humides. Les facteurs d'accroissement de la « vulnérabilité en eau » pourraient se trouver exacerbés. Les politiques d'offre atteignent donc des limites physiques, socio-économiques et environnementales, comme l'atteste déjà la situation de nombreux barrages dans les pays du Sud et de l'Est qui vont vraisemblablement perdre l'essentiel de leur capacité du fait de l'envasement des retenues. (En Algérie, des réservoirs ont déjà perdu un quart de leur capacité initiale.)

Face à un scénario tendanciel qui annonce une montée inéluctable des problèmes, un scénario alternatif est possible s'appuyant sur la mise en place de politiques volontaristes:

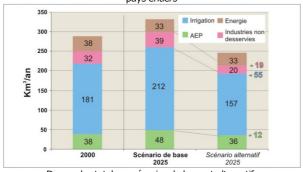
- d'utilisation rationnelle de l'eau ou « gestion de la demande en eau »,
- d'augmentation du potentiel exploitable par une meilleure conservation des eaux et des sols et par un recours accru à la recharge artificielle des nappes en milieu aride.

Les marges de progrès sont, en effet, considérables puisqu'une meilleure gestion de la demande permettrait d'économiser un quart des demandes, soit environ 86 km3/an en 2025 (figure 13). L'agriculture irriguée représente le plus gros potentiel d'économies en volume, avec près de 65 % du potentiel total d'économies d'eau identifié en Méditerranée (pertes de transports réduites de moitié pour atteindre 10 %, efficience pour l'eau d'irrigation portée de 60 % à 80 %). Le reste du potentiel d'économies d'eau concerne l'industrie pour 22 % (taux de recyclage porté à 50 %) et l'approvisionnement en eau potable pour 13 % (réduction des pertes de transport et des fuites chez les usagers de moitié pour atteindre respectivement 15 % et 10 %).

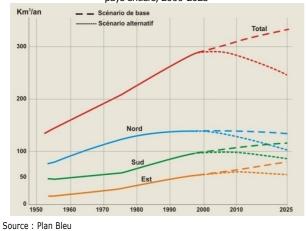
Dans cette perspective optimiste et supposée généralisée à tous les pays méditerranéens, les demandes en eau totales pourraient être de 102 km³/an au Nord et de 144 km³/an au Sud et au Proche-Orient, ce qui équivaudrait globalement à une diminution de la demande totale actuelle d'une quarantaine de km³/an (figure 13). Ces économies d'eau permettraient par ailleurs de réaliser des économies d'énergie et des économies financières. Les trop rares études disponibles montrent en effet des écarts pouvant aller de 1 à 3 entre le coût du m³ d'eau économisée et le coût du m³ d'eau mobilisée.

Figure 13 Economies d'eau, gestion de la demande avec le scénario alternatif 2025

Demandes par secteur d'utilisation, scénarios de base et alternatif, pays entiers



Demandes totales, scénarios de base et alternatif, pays entiers, 2000-2025



Ces estimations globales, basées sur des expériences concrètes menées dans certains pays, montrent que de telles inflexions sont possibles. La Tunisie, par exemple, a mis en place une stratégie nationale d'économie d'eau d'irrigation comprenant la création d'associations d'usagers, une tarification ayant permis un recouvrement progressif des coûts et des instruments financiers ciblés pour l'équipement des exploitations agricoles en technologies économes en eau et le soutien des revenus des agriculteurs. Cette politique a permis depuis 1996 de stabiliser la demande en eau d'irrigation malgré le développement agricole et de sécuriser les besoins du secteur touristique et des villes. Au Maroc, l'amélioration de la gestion de l'eau dans l'agglomération de Rabat-Casablanca a permis de retarder ou d'éviter la réalisation

d'investissements coûteux (barrages, canaux de transfert) initialement prévus au plan directeur de 1980.

L'enjeu de la gestion de la demande en eau n'est pas seulement celui d'une économie physique. Il suppose également une meilleure valorisation économique et sociale des eaux mobilisées, ainsi que la prise en compte des besoins en eau des écosystèmes.

Le passage du scénario tendanciel à un scénario de développement plus durable ne peut se faire que progressivement, à travers d'indispensables réformes affichant clairement l'objectif de gestion intégrée de la ressource en eau dans toutes les politiques - notamment agricoles - et générant les moyens de sa mise en œuvre, avec l'établissement de plans d'efficience et de systèmes de financement durables.

Dans ce contexte, la question du financement des investissements pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (au Sud et à l'Est), ainsi que celle du recours aux instruments économiques (subventions, tarification, ...) pour optimiser l'allocation des ressources disponibles, apparaissent centrales pour l'avenir. Il en est de même du renforcement des capacités de gestion, en particulier au niveau local. La coopération régionale, bénéficiant d'une longue tradition dans le domaine de l'eau en Méditerranée, est en mesure de contribuer à catalyser et accélérer l'émergence des changements souhaités.

Les pays riverains de la Méditerranée ont ainsi retenu, comme objectifs prioritaires dans le cadre de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable :

- la stabilisation de la demande en eau grâce à une atténuation des pertes et du gaspillage, et l'augmentation de la valeur ajoutée par mètre cube d'eau utilisé,
- la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle des bassins versants,
- l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement,
- la promotion de la participation, du partenariat et d'une coopération active et solidaire pour la gestion durable de l'eau au niveau local et national.

Utiliser rationnellement l'énergie et promouvoir les énergies renouvelables

La tendance : croissance des risques, des impacts et des coûts

A l'horizon 2025, la demande d'énergie primaire pourrait se trouver multipliée par 1,5 en Méditerranée⁸, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) connaissant des taux de croissance de leur demande énergétique quatre fois plus élevés que les pays du Nord (PNM). Ils représenteraient alors 42 % de la demande d'énergie totale du bassin méditerranéen, contre 29 % en

2006. La Turquie pourrait devenir le second consommateur du bassin.

Les énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) totalisent 80% de l'approvisionnement énergétique des pays (94 % pour les PSEM, 75 % pour les PNM). Quatre pays, Algérie, Libye, Egypte et Syrie, sont exportateurs d'hydrocarbures et fournissent 22 % des importations de pétrole et 35 % des importations de gaz de l'ensemble du bassin méditerranéen. Tous les autres pays sont importateurs nets d'énergie. Sans correction de tendance, d'ici à 2025, Le gaz naturel pourrait atteindre 37 % de la demande en énergie primaire dans les PSEM. La part du charbon se maintiendrait, en particulier pour la production d'électricité. La part des énergies renouvelables, hors hydraulique et biomasse, resterait limitée, passant de 2,8 % de l'énergie primaire à 3% dans les PSEM et de 3 à 4,2 % dans les PNM.

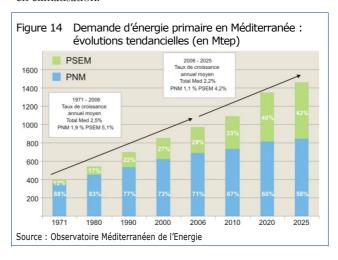
Dans ce scénario de base, la demande énergétique se caractériserait par une croissance spectaculaire de la demande d'électricité, beaucoup plus rapide que celle du PIB, de la consommation d'énergie primaire ou de la population, en particulier dans les PSEM. Pour ces pays, elle pourrait être multipliée par 2,6 entre 2006 et 2025, sous l'effet d'un triplement des consommations en Turquie, Tunisie et Algérie et d'un doublement en Egypte et au Maroc. Le développement attendu du secteur industriel, l'amélioration de l'accès à l'électricité et la hausse des niveaux de vie, directement liée à la consommation du résidentiel, seraient à l'origine de ces augmentations fulgurantes de consommation.

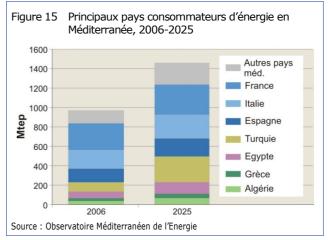
Dans les PNM, c'est le secteur des transports qui a enregistré la plus forte croissance de consommation depuis 30 ans, pour représenter, avec 32 % de la consommation d'énergie en 2005, le premier poste. Dans les PNM, tous les secteurs ont fortement augmenté leur consommation, ceux de l'industrie et du résidentiel étant les plus gros consommateurs en 2005, avec respectivement 36 et 27 % de la consommation d'énergie en 2005.

Un tel scénario tendanciel annonce une croissance des risques et des impacts :

- Les émissions de CO₂ issues de la consommation d'énergie pourraient augmenter, entre 2006 et 2025, de 55 % dans les PNM et de 119 % dans les PSEM. En 2025, les émissions des PSEM, bien que représentant 1,8 fois moins par tête d'habitant que les émissions des PNM, pourraient représenter 47 % des émissions du bassin, contre 33 % en 2006.
- La dépendance énergétique pourrait s'accroître sensiblement, tant pour les PSEM importateurs (passant de 77 % en 2006 à 88 % en 2025) que pour les PNM (passant de 68 % à 73 % sur la même période).
- Les risques sociaux et économiques liés à la hausse des coûts d'approvisionnement et à ses répercutions sur la facture énergétique des pays, des ménages et des entreprises seraient accrus.

Le réchauffement climatique aggrave les risques de ce scénario tendanciel. Le stress hydrique couplé à l'occurrence plus fréquente d'évènements climatiques extrêmes pourrait ainsi déboucher sur une réduction du potentiel hydroélectrique et de refroidissement des centrales thermiques. Ainsi, en France, durant l'été 2006, la puissance de certaines centrales nucléaires installées le long du Rhône a été rendue momentanément indisponible alors qu'au même moment la demande d'électricité a été très forte, notamment pour les besoins en climatisation.





Une alternative pour ralentir la croissance de la consommation d'énergie

Un scénario alternatif dessiné par le Plan Bleu (figure 16), appuyé sur une meilleure utilisation des technologies déjà disponibles, est fondé sur une utilisation plus rationnelle de l'énergie et sur un développement rapide des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie, hydroélectricité). Les hypothèses retenues sont une économie de 20 à 25 % de la demande totale en énergie d'ici 2025 et 14 % d'énergies renouvelables dans le bilan au lieu de 4 % dans le scénario de base. L'habitat représente le gisement d'économie d'énergie le plus important, notamment sur la rive Sud et Est en pleine croissance démographique.

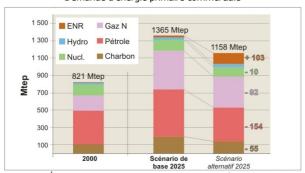
La comparaison des performances entre les pays et de nombreux exemples concrets montrent qu'un tel scénario à double dividende, environnemental et économique, est possible. C'est le cas de l'Italie, en matière de baisse d'intensité énergétique, et des Territoires palestiniens, en matière de chauffe-eau solaires. Les retours sur investissements observés sont en général courts : quelques années, parfois même quelques mois.

Les avantages du scénario alternatif sont considérables :

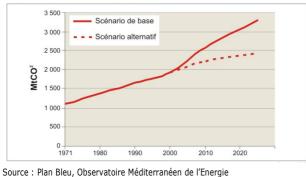
- Une croissance de la demande réduite de moitié, représentant une économie totale d'énergie de 208 Mtep/an en 2025;
- 2000 milliards d'euros de dépenses évitées sur 25 ans, sur la base d'un baril à 120 \$;
- une dépendance énergétique réduite à 18% (contre 38% avec le scénario tendanciel);
- 154 centrales de 500 MW de moins à construire sur le littoral méditerranéen;
- 860 millions de tonnes de CO₂ de moins dans les émissions de GES en 2025;
- de nombreux emplois dans les secteurs innovants de « l'après pétrole »;
- une adaptation de la région aux changements nécessaires pour limiter le réchauffement climatique.

Figure 16 Économies d'énergie et d'émissions de CO₂ réalisables avec le scénario alternatif, 2025 (ensemble des pays méditerranéens)

Demande d'énergie primaire commerciale



Émissions totales de CO₂ selon les deux scénarios



La mise en œuvre du scénario alternatif suppose un changement important d'approches dans le raisonnement, la planification et la gestion énergétiques pour diversifier les politiques et mobiliser le plus grand nombre possible d'acteurs. De fortes impulsions publiques affichées dans des stratégies nationales,

accompagnées de systèmes de financement durables et d'un effort de recherche-développement, de communication et de formation sont nécessaires. Pour faire évoluer les comportements, les incitations et un signal « prix » clair sont indispensables. Le prix élevé du kWh dans le résidentiel a par exemple permis le fort développement des chauffe-eau solaires dans les Territoires palestiniens, à Chypre et en Israël. Il s'agit aussi de renouer avec une architecture et un urbanisme « méditerranéens », adaptés au climat.

Prenant en compte à la fois le caractère vulnérable de la région face au changement climatique et son potentiel d'augmentation d'émissions, la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD) a fixé comme un de ses objectifs de « contrôler, stabiliser ou réduire, selon les cas, les émissions de gaz à effet de serre ».

Plusieurs options existent pour à la fois réduire les émissions de CO₂, faire en sorte que la demande de services issus de l'énergie soit satisfaite et sécuriser les approvisionnements.

La SMDD suggère en priorité l'exploitation des gisements d'efficacité énergétique dans les secteurs clefs (bâtiment, transport, industrie) et le déploiement à grande échelle des énergies renouvelables.

Faire évoluer les modes de transport et « découpler » la mobilité de la croissance économique

La croissance des trafics a été très supérieure à la croissance démographique et économique entre 1970 et 2000 : 4,9 % par an pour les passagers et 3,8 % pour les marchandises (hors maritime). L'accroissement des trafics a été essentiellement celui des déplacements routiers, qui, en 1999, représentaient 88 % des déplacements terrestres de voyageurs et 82 % des transports de marchandises. Le rail (9 % du trafic interne voyageurs) joue un rôle notable en Égypte (47 % du total) et dans les pays de l'Est Adriatique (23 %). La forte croissance du transport aérien (7,3 % par an) est à relier au développement du tourisme.

Le trafic fret maritime a aussi connu une forte croissance (4 % par an) bien que l'on note une sous-compétitivité des chaînes de transports euro-méditerranéennes Nord/Sud. La flotte méditerranéenne est majoritairement soumise à un contrôle réduit et transporte des matières dangereuses. Les flux maritimes de transit représentent près de 40 % du trafic méditerranéen. La fermeture des routes de transit terrestre à travers l'ancienne Yougoslavie durant les conflits, a conduit à mettre en place des chaînes intermodales utilisant le maritime pour les échanges de la Grèce et de la Turquie avec l'Europe de l'Ouest, lesquelles se sont maintenues après la fin des hostilités, démontrant le bien fondé économique de ces systèmes de transports plus « durables ».

Les nuisances générées sont importantes puisque les transports sont :

- responsables des pics de pollution par l'ozone;
- à l'origine de la plupart des nuisances sonores, dont souffrent 51 % de la population en Israël, 45 % à Malte, 33 % en Italie;
- majoritairement impliqués dans les émissions liées à la combustion d'hydrocarbures (composés organovolatiles, benzène, etc.);
- à l'origine d'environ un tiers des émissions de CO₂ et des émissions de particules et de 70 % des émissions d'oxyde d'azote dans les grandes agglomérations de la rive Nord;
- générateurs de coûts de congestion routière, élevés et en forte progression en Europe méditerranéenne (16 % par an). Ils ont pu être estimés à 40 milliards d'euros pour la Méditerranée en 2000, dont par exemple 14 milliards pour la France, contre 1,6 en Turquie;
- une cause importante d'imperméabilisation des sols (par la construction d'infrastructures) et donc de vulnérabilité croissante au risque d'inondations et de perte de biodiversité;
- le vecteur du bétonnage irréversible du littoral lorsque les routes sont construites le long et trop près des côtes.

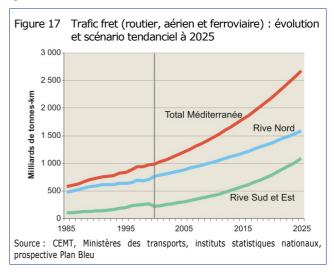
Des progrès sensibles ont été enregistrés dans le domaine des pollutions maritimes: les pollutions opérationnelles par les hydrocarbures auraient été divisées par 20 entre 1985 et 2000 grâce au renforcement de la réglementation, notamment l'imposition des citernes à ballasts séparés. Bien qu'illicites, les pollutions dues aux eaux de ballasts pétroliers se chiffreraient encore entre 100 000 et 150 000 tonnes par an.

A l'horizon 2025, le scénario tendanciel annonce une très forte croissance des pressions : multiplication par 2,6 des trafics de fret terrestres (figure 17), par 3,7 des trafics fret maritimes, quasi doublement du trafic voyageurs. La motorisation de masse (automobiles) se généralise au Sud avant 2025. Cette évolution exponentielle aura de lourds impacts en termes de congestion, de nuisances sonores, d'émissions de gaz à effet de serre, de pollutions locales. Avec la forte croissance des trafics, la mer Méditerranée n'est pas non plus à l'abri d'une catastrophe du type Prestige ou Erika, dont les coûts pourraient être beaucoup plus élevés que ceux enregistrés en Atlantique.

Le scénario alternatif parie sur :

- un découplage de la mobilité motorisée par rapport à la croissance économique, l'hypothèse retenue étant un trafic inférieur en 2025 de 8 % par rapport au scénario tendanciel;
- une répartition modale plus favorable au rail (20 %) et au maritime;
- une application élargie et plus stricte des règles pour la lutte contre la pollution par les navires.

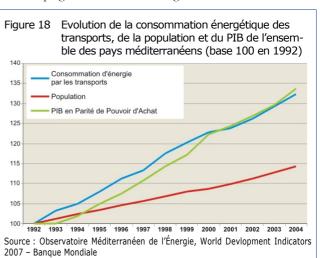
Sa réalisation permettrait des bénéfices spectaculaires en termes de réduction d'émissions de CO₂, de COV (90 000 tonnes évitées), de NOx, de coûts de congestion d'accidents de la route, de nuisances sonores et des pollutions maritimes.



Un tel scénario suppose une évolution du système méditerranéen et des politiques de transports. Il s'agit notamment de se donner des visions à moyen et long terme des évolutions souhaitables à différentes échelles géographiques (euro-méditerranéenne, nationales, régionales et locales) en termes de durabilité, de garantir le financement des infrastructures de transports durables, de rationaliser les taxes et subventions et de renforcer la coopération internationale pour réguler la libéralisation. L'Europe devrait jouer un rôle croissant comme pôle de régulation.

Depuis 2000, l'augmentation de la consommation énergétique des transports reste nettement supérieure à la croissance démographique, constituant un aspect inquiétant dans un contexte énergétique difficile (figure 18).

Bien que les données de consommation énergétique intègrent une amélioration des performances des moteurs, le rythme d'évolution de la consommation énergétique des transports en Méditerranée se situe à un niveau proche de celui de la croissance économique. Un effort important reste donc à fournir pour enclencher le « découplage »nécessaire au changement de scénario.



Fixant comme priorité régionale d'assurer une mobilité durable par une gestion appropriée des transports, la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable a identifié comme principaux objectifs dans ce domaine de :

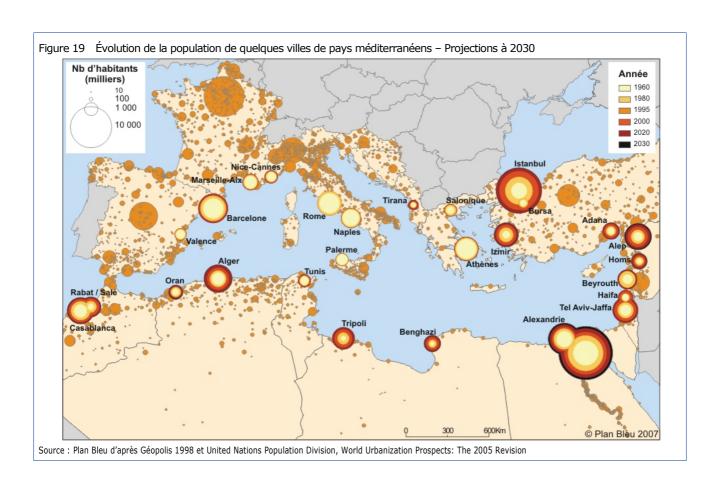
- soutenir les initiatives régionales et nationales visant à promouvoir des systèmes de transport plus compétitifs et durables et à améliorer les liaisons et les réseaux de transport euro-méditerranéens,
- promouvoir des réseaux de transports plus intégrés afin d'assurer une meilleure complémentarité du routier, du ferroviaire et du maritime, et un transfert significatif du routier vers le maritime et le ferroviaire,
- promouvoir l'utilisation de carburants plus propres ou peu polluants,
- améliorer l'intégration des politiques de transport dans la planification économique pour obtenir un progrès continu en termes de découplage entre croissance des transports motorisés et croissance du PIB.

Accompagner la poursuite de l'urbanisation et maîtriser l'étalement urbain

La population urbaine de l'ensemble des pays riverains est passée de 90 millions en 1950 (42 % de la

population totale) à 290 millions en 2005 (63 %). Les pays du Sud et de l'Est connaissent une urbanisation accélérée (3,6 % par an pour 1970-2000). Vers 2025, la population citadine pourrait atteindre 220 millions dans les pays des rives Est et Sud (151 millions en 2005) et 156 millions dans les pays de la rive Nord (140 millions en 2005). Un gros tiers de cette croissance aura lieu dans les régions côtières méditerranéennes.

Avec près de 70 millions de citadins supplémentaires entre 2005 et 2025, les villes du Sud et de l'Est seront le théâtre de changements sociaux et environnementaux majeurs. Les capitales politiques ou économiques des pays et métropoles de plusieurs millions d'habitants sont une trentaine en Méditerranée mais n'abritent qu'un tiers des populations urbaines des pays. Environ 18 % des citadins vivent dans 85 villes de taille intermédiaire (entre 300 000 et un million d'habitants). Et quasiment la moitié des urbains vivent dans plus de 3000 villes de moins de 300 000 habitants (figure 19). Dans les pays méditerranéens du Sud et de l'Est, ces villes moyennes et petites, au nombre de 1450, connaissent une forte croissance alors qu'elles manquent de ressources et de capacités techniques. En toile de fond, le degré de décentralisation dans ces pays est encore très faible, notamment sur le plan financier.



Partout dans les pays méditerranéens, les villes, autrefois compactes, se déploient sur leurs périphéries, absorbent de petits villages jusque là indépendants et des terres consomment agricoles périurbaines, contribuant à l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols. Dans les agglomérations de la rive Nord au croît démographique naturel à peu près contenu, les évolutions sont marquées depuis une trentaine d'années par la dispersion de la population et de l'emploi et une périurbanisation toujours plus lointaine. La banalisation de l'automobile, le prix du foncier accessible en périphérie, des mécanismes publics sectoriels en matière d'équipements routiers, de logement et de fiscalité, comptent parmi les principaux facteurs de l'étalement urbain. Au Sud et à l'Est, l'extension des villes est surtout nourrie par le dynamisme de l'habitat dit « spontané ». Selon les pays et les agglomérations, entre 30 et 70 % des citadins ne parviennent à construire leur logement qu'en recourant à des filières informelles pour l'achat de terrains à bâtir. Il en résulte un développement de friches sociales en périphérie et des conditions difficiles d'accès à l'eau, à l'assainissement et autres services de base.

Les zones d'habitat spontané, très densément peuplées, sont particulièrement vulnérables aux risques naturels. De 1975 à 2001, sur 480 évènements extrêmes survenus en Méditerranée, les pays les plus affectés en nombre de victimes ont été la Turquie, l'Italie, l'Algérie, la Grèce et l'Égypte. Séismes, inondations, autres catastrophes meurtrières du même type, mettent régulièrement en évidence l'application défaillante des règles d'urbanisme et de construction. Avec les impacts attendus du changement climatique, la vulnérabilité des espaces urbains aux événements hydrométéorologiques extrêmes, au réchauffement et à la montée du niveau de la mer pour les villes côtières très basses, se verra accentuée.

Avec l'urbanisation accélérée au Sud et à l'Est, la gestion des déchets ménagers devient une préoccupation majeure pour les collectivités locales. La production de déchets, estimée à 282 kg/habitant/an en 2000, pourrait atteindre 600 kg/hab. en 2025, alors que plus de 80 % des décharges dans le Sud sont aujourd'hui non contrôlées. Au Nord, on assiste à un plafonnement de la quantité de déchets produite (566 kg/hab./an) sans qu'il y ait de signes de diminution. Dans les pays méditerranéens de l'Union Européenne, le renforcement de la réglementation sur la base de la responsabilité élargie du producteur devrait, en termes de prévention de la production, se traduire par un infléchissement de tendance à partir de 2012 et une amélioration qualitative.

Face à un scénario tendanciel de « mal développement » urbain, de nombreuses expériences

concrètes montrent que des inflexions sont possibles pour orienter l'urbanisation, maîtriser l'étalement urbain, atténuer la vulnérabilité aux risques naturels et réduire les impacts sur l'environnement proche comme lointain.

- Les Agendas 21 locaux ont vu le jour après le sommet de la Terre de 1992. Il y aurait plus de 500 collectivités locales engagées dans ce type de processus à dominante environnementaliste, parfois assez ciblé, comme à Izmit, Bursa et autres agglomérations de la région très vulnérable de Marmara en Turquie, où les Agendas 21 locaux ont été réorientés depuis 2000 vers la prévention et la préparation aux catastrophes naturelles.
- Dans le secteur des transports en commun, les réalisations et projets de tramways se sont multipliés ces dernières années (Alicante, Valencia, Barcelone, Montpellier, Marseille, Nice, Rome, Naples, Palerme, Athènes, Le Caire, Tunis, Alger, Constantine, Oran, Rabat, ...), avec des exemples réussis de diminution de la congestion et des émissions polluantes dans les zones centrales des villes. Cependant, parce que le développement des transports de masse peut amplifier l'étalement urbain et favoriser l'usage de la voiture dans les périphéries, une nouvelle génération de politiques d'aménagement cherche désormais à influencer la mobilité à la source, à partir d'une organisation urbaine qui génère moins déplacements motorisés. C'est la recherche d'une « ville aux courtes distances » via une planification croisée de la ville et des transports mettant l'accent sur la densification le long des axes de transports collectifs Grande-Bretagne, (Pays-Bas, Norvège, Brésil, Singapour, ...).
- Les politiques de régénération et de renouvellement des tissus urbains montrent une voie prometteuse pour contrer les extensions périurbaines, réduire les impacts environnementaux et améliorer le cadre de vie. Barcelone, Marseille, Gênes, Naples, Alep, ... montrent des exemples de politiques de rénovation des vieilles villes, de revitalisation des centres, de revalorisation des espaces publics, de reconquête de la façade maritime, de dynamisation de l'économie urbaine, ... le plus souvent fondées sur la valorisation de leur patrimoine historique et culturel.

Toutes ces expériences montrent que la ville peut contribuer au développement écologiquement durable. Le problème n'est donc pas tant le nombre d'urbains que le mode de gestion des villes et les modes de vie gaspilleurs de ressources naturelles.

L'avenir dépendra des politiques menées sur le terrain, à l'échelle de l'aire métropolitaine, de l'agglomération, du cœur de la ville, du quartier. Il sera lié à une vision à long terme, une planification urbaine plus stratégique, un leadership courageux et des démarches participatives pour impliquer les habitants dans les affaires de la cité. Mais, face aux défis immenses d'un développement durable, les efforts locaux nécessitent d'être épaulés. Un changement de scénario suppose que les efforts soient engagés à la fois par les villes, les provinces ou régions et les États, avec le soutien de la coopération internationale, tant la coopération décentralisée que la coopération entre États. La région méditerranéenne gagnerait dans ce contexte à affirmer la dimension urbaine dans la coopération panméditerranéenne, afin d'œuvrer en faveur des villes moyennes et des zones urbaines en difficulté.

Dans ce domaine qu'elle a identifié comme prioritaire, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a fixé quatre orientations principales :

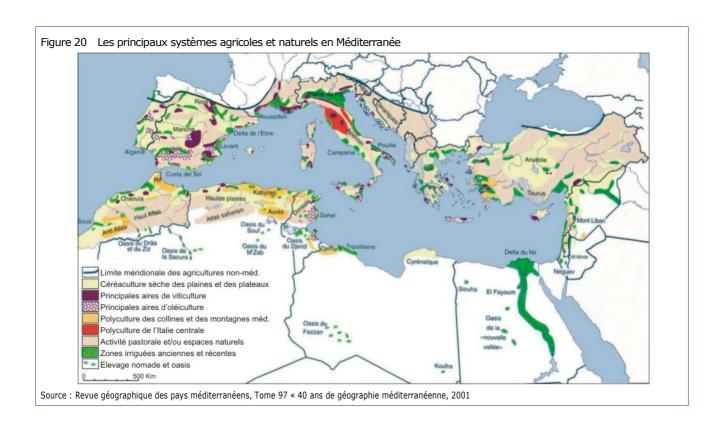
- anticiper et planifier la croissance urbaine ;
- valoriser le patrimoine urbain méditerranéen ;
- améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités ;
- améliorer la gouvernance urbaine et renforcer la solidarité entre villes méditerranéennes.

Intégrer les activités agricoles et rurales dans les objectifs de développement territorial

Depuis dix mille ans, les territoires ruraux méditerranéens sont façonnés par les sociétés qui s'y développent. Ces interactions des agriculteurs et éleveurs méditerranéens avec les processus naturels explique la richesse, la diversité et la complexité des terroirs et des paysages d'aujourd'hui.

Dans le secteur agricole, face à la concurrence mondiale, certains territoires ont pu et ont su intensifier leur production, soit en se spécialisant dans des productions typiquement méditerranéennes, à relativement forte valeur ajoutée (vins, huile d'olive, ...), soit en ayant largement recours à l'irrigation (légumes, fruits, coton, ...). En 40 ans, les surfaces irriguées ont doublé et dépassent désormais les 26 millions d'hectares en Méditerranée, soit plus de 20 % des terres cultivées.

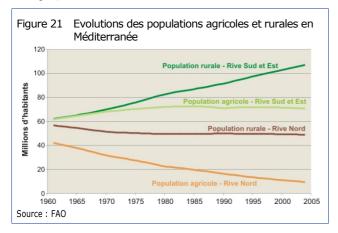
En revanche, la plupart des petits agriculteurs, cultivant quelques hectares avec des rendements très faibles (de l'ordre de dix quintaux à l'hectare, voire moins) et possédant quelques animaux, n'ont en général pas pu trouver d'itinéraire d'intensification, face à la concurrence des grandes cultures de l'Europe tempérée ou du nouveau monde. Leur nombre a commencé à diminuer dès la moitié du 19^{ème} siècle en France, au 20^{ème} siècle dans les autres pays de la rive Nord, provoquant un exode rural très important, une forte baisse de la population dans les zones défavorisées, notamment celles montagne sèche, et un abandon



l'agriculture dans de nombreux secteurs difficiles. Dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, malgré une importante émigration vers les villes, plusieurs millions de petits agriculteurs vivent encore dans une grande pauvreté.

L'agriculture méditerranéenne est donc fortement duale : « cultures en sec » (pluviales) et cultures irrigués, territoires riches et territoires pauvres, et cette dualité a tendance à se creuser.

La figure 21 illustre ces évolutions contrastées des populations agricoles en Méditerranée : baisse ancienne et rapide au Nord (moins rapide dans les Balkans) ; baisse prévisible mais lente dans les PSEM (plus rapide en Turquie).



Qu'il soit sédentaire, transhumant ou nomade, l'élevage a toujours été une composante essentielle des systèmes agropastoraux méditerranéens. Sur la rive Nord, il s'est mieux maintenu que l'agriculture en sec, mais il a profondément changé de nature, et est devenu de plus en plus dépendant des aides liées à la politique agricole commune. Au Sud et à l'Est, l'élevage s'est également très profondément transformé : les ressources fourragères naturelles fournies par les parcours dans les steppes ou les espaces boisés sont de plus en plus remplacés par des aliments artificiels d'origine agricole, locaux ou importés. Dans les PSEM, conjuguée à un abandon des méthodes séculaires de gestion durable des pâturages, la pression du bétail est génératrice de risques importants de dégradation du couvert végétal et des sols.

Au Nord, les formations boisées méditerranéennes ont très largement profité de l'abandon des espaces agricoles et pastoraux. Les forêts⁹ recouvrent près de 50 millions d'hectares dans les pays de la rive Nord, dont 20 à 25 millions de forêts typiquement méditerranéennes. S'y ajoutent 20 millions d'ha d'autres terres boisées (maquis, garrigues, matorrals). Les unes et les autres s'accroissent, principalement par la dynamique naturelle de la végétation (de l'ordre de 0,5 à 1% par an), malgré les incendies. Cependant la lutte contre ceux-ci nécessite des moyens terrestres et aériens de plus en plus importants et coûteux. La fragmentation de l'espace par les infrastructures et son mitage par l'urbanisme diffus sont d'autres menaces réelles.

Dans les pays du Sud et de l'Est, les forêts représentent environ 13 millions d'ha, et les autres terres boisées 15 millions. Plus des deux tiers sont situées en Turquie. Les pressions d'une agriculture pauvre sont encore très fortes, notamment au Maghreb, en raison notamment du défrichement et de la mise en culture de terres marginales, de la surexploitation de bois de feu et du surpâturage. Les efforts de protection et de reboisement ont stabilisé la situation, sauf dans certaines zones de montagne très pauvres où la dégradation des sols et l'érosion restent préoccupantes. Une meilleure définition des droits de propriété et d'usage, la modernisation de l'agriculture, la substitution aux foyers traditionnels à bois de moyens de chauffage et de cuisson moins gaspilleurs d'énergie et, surtout, la lutte contre la pauvreté rurale sont parmi les meilleurs moyens d'améliorer la situation.

Au Nord de la Méditerranée, de nombreuses régions rurales connaissent depuis quelques décennies un renouveau économique et démographique, fondé sur la diversification des activités productrices de biens et de services, en particulier le tourisme et la résidence des retraités. Ce développement a été favorisé par les politiques nationales d'aménagement du territoire nationales et par les fonds structurels européens. Mais ce type de développement s'accompagne souvent d'une forte consommation d'espaces bâtis, d'infrastructures, de transports et d'énergie.

La poursuite des évolutions actuelles des espaces ruraux, agricoles, pastoraux et boisés comporte plusieurs risques majeurs de non-durabilité:

- le maintien ou le renforcement de la désertification et de la pauvreté rurale au Sud et à l'Est,
- l'aggravation de ses impacts directs et indirects (pressions accrues sur les villes et à l'émigration par l'exode rural, envasement rapide des retenues des barrages, pertes irréversibles de biodiversité),
- la perte de plus de 1,5 million d'hectares de terres agricoles de qualité par l'urbanisation et les infrastructures,
- la dégradation des ressources en eau, la croissance de la vulnérabilité aux risques d'incendies et d'inondations.

S'y ajoutent les risques issus des changements climatiques globaux et les risques économiques liés au renchérissement de l'énergie, des matières premières et des produits agricoles.

Pour engager un infléchissement de ces tendances vers un développement agricole et rural durable, les voies proposées, notamment au travers de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable, consistent à :

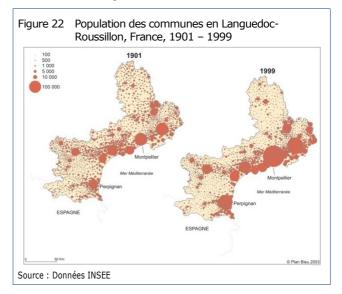
 Donner une priorité beaucoup plus grande, notamment dans les PSEM, au développement de la petite et moyenne agriculture, afin de permettre à un plus grand nombre de familles d'échapper à la pauvreté, et de contribuer à la sécurité alimentaire de leurs pays,

- Favoriser, par une valorisation adéquate sur les marchés intérieurs et extérieurs, les produits alimentaires de haute qualité, correspondant aux traditions culturelles et gastronomiques méditerranéennes, ainsi que les produits biologiques,
- Favoriser les productions et les technologies économes en eau et en énergie,
- Favoriser la diversification de l'économie rurale vers des produits et des services autres qu'agricoles, économes en eau, en transports et en énergie, par exemple en développant le tourisme de moyenne ou longue durée et la résidence dans les arrière-pays,
- Permettre les migrations des aires de répartition des végétaux et des animaux et éviter ainsi un effondrement de la biodiversité du fait des changements climatiques. Pour cela, limiter la fragmentation de l'espace, et recréer des corridors verts.

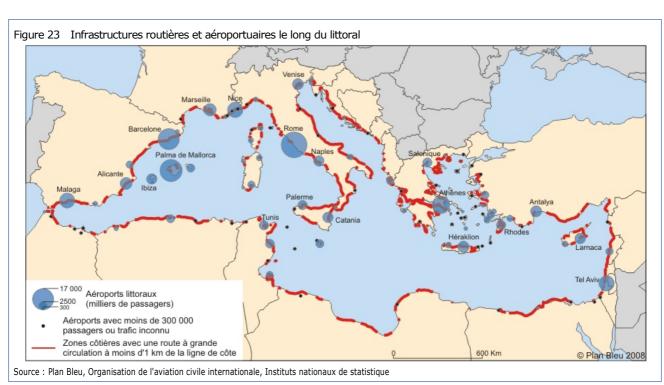
Assurer un développement équilibré du littoral et mettre un terme à sa dégradation continue

La richesse de ses écosystèmes, son patrimoine culturel, l'importance de sa fonction sociale et sa forte identité maritime donnent au littoral méditerranéen une valeur considérable. C'est sur cet espace très convoité que se concentrent la plupart des infrastructures de transports, des résidences de tourisme et des installations industrielles. Cette tendance à la « littoralisation », à l'œuvre depuis plusieurs décennies, modifie profondément les milieux naturels par les prélèvements

et les rejets induits ainsi que par les nouveaux modes d'utilisation de l'espace.



En 2000, on dénombrait déjà sur le littoral méditerranéen 70 millions d'urbains, 584 agglomérations côtières, 175 millions de touristes, 286 ports de commerce, près de 900 ports de plaisance, 248 établissements énergétiques, 238 usines de dessalement, 112 aéroports et de nombreuses routes à grande circulation (figure 23). Et ce mouvement de littoralisation se poursuit : nouveau grand port maritime Tanger-Med, nouvel aéroport international à Enfidha (Tunisie), ... En 2002, 60% des eaux usées urbaines étaient encore rejetées à la mer sans traitement préalable (figure 24), l'écart étant élevé entre les pays ayant intégré l'UE, qui ont bénéficié d'aides structurelles, et les pays du Sud et de l'Est.



Au Nord comme au Sud et à l'Est, le littoral méditerranéen subit des pressions et des dégradations croissantes. Le rythme d'artificialisation des côtes est élevé. Des portions entières du littoral ont été bétonnées en moins d'une génération, avec des dégradations irréversibles des paysages et des pertes d'habitats et de biodiversité. La diminution des apports naturels de sédiments par les fleuves (réduction de 90% en 50 ans), les extractions illégales de sable et les constructions inadaptées à même la côte conjuguent leurs effets pour amplifier l'érosion côtière dont les conséquences économiques peuvent être importantes : par exemple, Tanger a perdu 53% de ses nuitées touristiques suite à la quasi-disparition de la plage dans les années quatre-vingt-dix.

Malgré une mobilisation croissante, les politiques de protection de la mer et de gestion durable du littoral sont encore insuffisantes. La part relative des espaces côtiers protégés reste faible malgré une multiplication par six en 25 ans. D'autres formes de protection et de gestion durable ont été initiées: cinq pays riverains disposent d'une loi cadre pour le littoral et trois (France, Tunisie, Algérie) d'une agence spécialisée. L'évolution d'ensemble des régions côtières reste cependant problématique.

Le risque de non-durabilité économique doit être souligné. Les destinations qui ont développé un tourisme de masse plutôt que valorisé leurs spécificités sont en concurrence les unes avec les autres dans des marchés dominés par de grands tour-opérateurs. Des baisses des dépenses nominales par touriste, des pertes de qualité territoriale et des problèmes de dégradation du bâti sont constatés dans plusieurs destinations.

En Méditerranée, les attentes des touristes quant au climat pourraient se trouver contrariées par le réchauffement, l'accentuation de la chaleur risquant de s'avérer dissuasive pour les plus âgés, de plus en plus nombreux

Si les vagues de chaleur et les températures estivales augmentent, l'attractivité des régions méditerranéennes peut diminuer au profit de régions plus septentrionales. L'augmentation du nombre d'évènements catastrophiques ou une hausse significative du prix des transports, liée à des programmes de prévention du réchauffement, pourraient également avoir un impact dommageable sur l'activité touristique. Autour de la rareté des ressources en eau, des tensions avec d'autres utilisateurs pourraient en outre voir le jour.

Pour ce qui concerne la montée du niveau de la mer liée au réchauffement climatique, quelques études locales donnent des estimations de 35 cm d'augmentation moyenne d'ici la fin du siècle. Les conséquences que l'on peut craindre sont principalement :

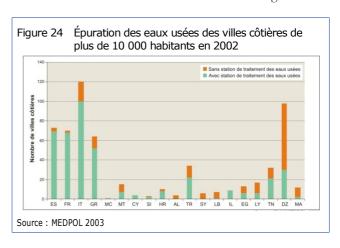
- l'aggravation des submersions sur les côtes basses, en particulier les espaces deltaïques, les littoraux à lagunes, les marais maritimes, les mangroves, les récifs coralliens et certaines îles;
- l'accélération des érosions sur les falaises et les plages;

- le renforcement de la salinisation dans les estuaires ;
- la réduction du volume des nappes phréatiques d'eau douce.

L'analyse prospective du littoral méditerranéen suscite interrogations et inquiétudes. Comment ce territoire géographiquement restreint et ses sociétés pourront-ils supporter, outre l'augmentation annoncée de la population urbaine côtière (20 millions d'urbains supplémentaires d'ici 2025), le quasi-doublement des flux touristiques (+137 millions dans les régions côtières ; 2,3 % par an) et la croissance encore plus forte des transports ? La tendance actuelle dessine un avenir peu souhaitable, diminuant la qualité et l'intégrité du littoral et augmentant les risques naturels et sociaux. Près de 50% des côtes pourraient être bétonnées à cet horizon contre 40% en 2000.

Une alternative serait de miser sur le renforcement des politiques dans tous les pays pour stopper la dégradation et réduire les risques, avec des objectifs différents selon les zones. Sur les côtes déjà très artificialisées, prédomineraient des objectifs de réparation et de restauration des écosystèmes, des paysages et du bâti. Sur les côtes encore peu artificialisées, des stratégies anticipatrices plus innovantes permettraient d'enclencher des modes de développement moins coûteux à long terme. Certains littoraux à forte vocation industrielle et de commerce international privilégieraient l'amélioration des chaînes de transports. D'autres choisiraient au contraire la création de plus-values territoriales en jouant la carte de la qualité et en valorisant le « caractère » de leur territoire et la synergie entre les activités touristiques et productives (pêche et agriculture), quitte à réduire l'accessibilité et l'urbanisation.

Un objectif commun à tous les littoraux pourrait être de mettre un frein à une urbanisation linéaire continue en instaurant des coupures vertes, agricoles et boisées, et en privilégiant des accès routiers à la mer « en barreaux » plutôt que la création de routes côtières. Les enjeux d'anticipation sont particulièrement cruciaux pour les littoraux de pays qui disposent d'un potentiel important comme la Libye, le Maroc, l'Algérie, l'Albanie, le Monténégro, la Syrie, ... Des formes innovantes de tourisme durable et de conservation restent à imaginer.



Pour réduire la pollution tellurique et atteindre les objectifs fixés par les plans d'action méditerranéen et nationaux, une mobilisation accrue des financements publics et privés et le renforcement de la solidarité Nord/Sud sont indispensables. Le coût de mise à niveau des systèmes d'épuration des villes côtières de plus de 10 000 habitants des pays du Sud et de l'Est serait de l'ordre de 10 milliards d'euros.

Le scénario alternatif implique aussi un certain « délestage » du littoral : réorientation du développement touristique au profit des arrière-pays et des villes dans certains pays, évolution modale des transports au profit du maritime et du rail, réorientation de l'urbanisation vers des zones mieux appropriées, revitalisation des arrière-pays.

Enfin, une évolution des politiques touristiques est nécessaire pour limiter les impacts territoriaux et environnementaux négatifs et pour faire du tourisme un véritable vecteur de développement urbain, rural et littoral durable. De nouveaux outils économiques sont à inventer pour que les touristes, qui viennent bénéficier de l'environnement méditerranéen, contribuent d'avantage à son entretien et des « capacités d'accueil » doivent être définies. Des expériences concrètes montrent la voie. Des innovations ambitieuses sont nécessaires dans ces domaines.

La mise en œuvre d'un tel scénario alternatif suppose un renforcement des politiques littorales, mais il convient de rappeler que la coopération régionale a déjà commencé à produire des résultats.

L'espace littoral et le tourisme ont été identifiés comme deux domaines d'action prioritaire par la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable, avec pour objectifs s'agissant du tourisme :

- d'en réduire les impacts territoriaux et environnementaux négatifs,
- de promouvoir un tourisme durable, porteur de cohésion sociale et de développement culturel et économique, valorisant la diversité et les spécificités méditerranéennes et renforçant les synergies avec les autres secteurs économiques,
- d'accroître la valeur ajoutée créée par le tourisme revenant aux communautés locales et aux divers acteurs des pays en développement,
- d'améliorer la gouvernance pour le tourisme durable.

Le PAM (*Plan d'action pour la Méditerranée*) dispose, de même, à travers la convention de Barcelone et son protocole « tellurique », d'un instrument juridique pour intervenir sur les pollutions et des opérations de « gestion intégrée des zones côtières » ont été initiées par le PAM et, en Europe, par la Commission européenne.

Enfin, l'adoption, en janvier 2008, par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone d'un *Protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée* a complété le dispositif juridique et surtout marqué un signe fort de volonté politique de changement. Signé par quatorze des vingt-deux Parties à la Convention de Barcelone, ce Protocole entrera en vigueur lorsque six Parties l'auront ratifié. Il s'agit du

premier instrument juridique international dans ce domaine. Il pose notamment le principe d'inconstructibilité dans la bande des 100 mètres et aborde le littoral dans son interaction terrestre et marine. Il crée, en outre, un cadre commun d'engagements que doivent respecter les États/Parties et il capitalise les avancées engagées par les pays riverains pour gérer d'une manière durable ces espaces fragiles et convoités en renforçant les moyens de leur protection.

Protéger l'environnement marin

La mer Méditerranée, mer semi-fermée entourée de côtes souvent très peuplées et objet d'une fréquentation touristique intensive, est soumise à une forte pression humaine liée aux activités littorales comme au trafic maritime qui génère des impacts sur la qualité du milieu marin et sur les écosystèmes.

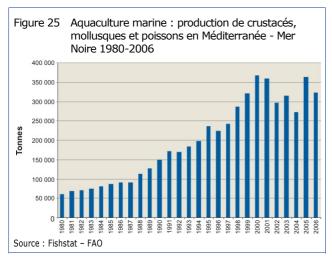
En matière de pollution, la teneur des eaux maritimes en métaux lourds est dans l'ensemble assez faible et inférieure aux standards habituels, l'eutrophisation liée aux apports de substances nutritives est cantonnée à certains secteurs tels que le Nord de l'Adriatique et le Golfe du Lion. En revanche, la pollution marine locale liée aux apports des villes, de l'industrie et des complexes touristiques est considérable et l'on relève l'importance des macro-déchets présents sur les plages comme en haute mer.

La pollution due aux hydrocarbures et spécialement la pollution volontaire par les navires est également un sujet de préoccupation. Alors que les accidents de pollution demeurent peu nombreux, la pollution volontaire par les hydrocarbures représente, selon les estimations, entre 20 000 et 80 000 tonnes par an.

Entre 1999 et 2004, de 1400 à 2600 déversements d'hydrocarbures ont eu lieu chaque année, en dehors des eaux territoriales de la France, dans le périmètre de la zone de protection écologique instaurée en 2004 (Source: Centre Commun de Recherche de l'Union Européenne, pour le Secrétariat général de la mer du Gouvernement français). Ce chiffre a diminué de 70% après l'établissement de cette zone de protection.

Concernant la biodiversité marine, la Méditerranée est affectée par les activités de pêche aussi bien pour les espèces commerciales que pour les prises adjacentes, notamment les mammifères marins et les tortues. Environ 500 espèces marines étrangères à l'écosystème méditerranéen ont été introduites. Cent quatre espèces sont considérées en danger, dont le phoque moine et les tortues marines.

La production de l'aquaculture marine en Méditerranée-Mer Noire a été multipliée par plus de 6 entre 1980 et 2006, pour atteindre 375 000 tonnes à cette date (Figure 25). La production de loup et de daurade a connu un développement spectaculaire avec un taux de croissance annuel moyen proche de 27% durant cette période, pour atteindre, en 2006, 180 000 tonnes dont 80% provenant de Grèce et de Turquie.



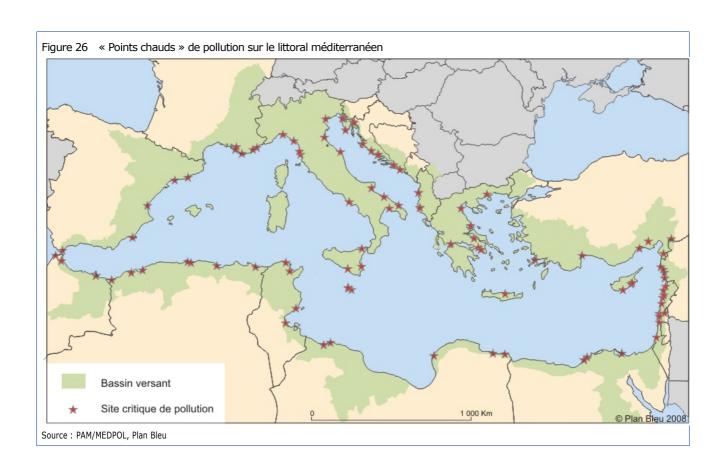
Les prairies sous-marines indispensables à la reproduction du poisson et à la tenue des plages sont dégradées par les travaux en mer, la pollution physique et les arrachages dus aux ancres des bateaux de plaisance. Les introductions d'espèces exogènes représentent une menace croissante et le réchauffement pourrait, à terme, modifier l'écosystème marin.

Ce bilan rapide est le produit des travaux menés conjointement par la Convention de Barcelone et ses Centres d'activités régionales et Programmes (Plan Bleu, Centre des Aires Spécialement Protégées de Tunis), par la CIESM, l'Agence Européenne de l'Environnement et l'UICN ainsi que par les laboratoires de recherche établis dans les pays méditerranéens et les ONG.

Les réponses politiques régionales existent mais leur efficacité est encore limitée.

La Convention de Barcelone sur la protection de la mer Méditerranée, adoptée en 1976 par les Etats riverains et la Communauté Européenne, est complétée par des protocoles qui créent les cadres juridiques imposant aux Etats de surveiller le milieu, de lutter contre la pollution, de protéger les espèces et de créer des aires marines protégées. Ce corpus a été actualisé en 1995 et la Méditerranée est désormais dotée d'un outil juridique très avancé qui permet en particulier la création concertée d'aires marines protégées y compris en haute mer, comme le sanctuaire Pelagos qui protège les cétacés entre Monaco, la France et l'Italie.

Sur la base de ces instruments juridiques, la Convention de Barcelone a adopté un Programme d'action stratégique pour lutter contre la pollution tellurique. Un ensemble de plus de 131 « points chauds » de pollution a été identifié et chaque grande agglomération a fait l'objet d'un état des lieux en matière de rejets. Les conclusions de cette revue font apparaître que 50% des eaux usées urbaines sont rejetés sans traitement préalable. La situation est particulièrement critique à l'Est et au Sud du Bassin Méditerranéen.



La nécessité de lancer une initiative de grande ampleur comprenant des engagements financiers substantiels (de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards d'euros) et visant à dépolluer la Méditerranée s'est ainsi imposée. L'initiative Horizon 2020 a été adoptée dans le cadre du Partenariat Euro Méditerranéen lors du dixième anniversaire de celui-ci (2005).

La Banque Européenne d'Investissement s'investit d'ores et déjà dans la mise en œuvre de cette initiative. Sur la base des plans stratégiques régionaux et nationaux élaborés par la Convention de Barcelone pour réduire massivement la pollution tellurique, elle a identifié 44 projets d'investissement de dépollution d'un montant de 2,2 milliards d'euros.

Dans le même temps, l'initiative française visant à créer une Union pour la Méditerranée propose d'adopter, parmi les projets étudiés, l'objectif d'une Méditerranée propre.

Ainsi se multiplient les initiatives politiques visant à donner un statut d'objectif politique à la dépollution de la Méditerranée. Cependant, ces initiatives demeurent, pour le moment, limitées à la lutte contre la pollution tellurique.

La mesure de l'ampleur de la pollution volontaire par les hydrocarbures, évoquée plus haut, n'est pas prise en compte. Modifier les tendances actuelles exige un engagement politique très significatif et l'adoption d'un plan de lutte efficace contre cette pollution.

En effet, la détection et la répression des infractions à la législation internationale (Convention MARPOL) sur le dégazage se fait en mer, souvent en haute mer ; elle doit s'appuyer sur une coopération technique et juridique internationale étroite pour mobiliser des moyens de surveillance en commun (avions notamment) et permettre aux services maritimes et aux autorités judiciaires d'échanger leurs informations. C'est donc bien de coopération politique régionale qu'il s'agit, comme le montre l'exemple de la Mer du Nord.

L'Union pour la Méditerranée pourrait trouver là un terrain de coopération exemplaire pour un objectif de grand intérêt : débarrasser la Méditerranée et ses plages de la pollution pétrolière chronique.

En ce qui concerne la biodiversité marine, la coopération régionale en est restée au niveau des experts scientifiques, des ONG et des organismes gestionnaires. Le niveau politique ne s'en est pas emparé même si le Partenariat euro-méditerranéen a financé des programmes d'amélioration des capacités dans le domaine de la gestion des Aires Marines Protégées (AMP).

La Convention de Barcelone, aidée par les ONG, présente un certain nombre de résultats à son actif : près de 150 AMP, des Plans d'action pour des espèces menacées, un réseau d'experts de très bon niveau, ...

Mais, en Méditerranée comme ailleurs, la part des zones marines dotée d'un statut de protection ne dépasse pas 1%; et si les zones humides littorales sont de mieux en mieux identifiées et protégées, on piétine sur bien des sujets essentiels tels que la mise en place d'une pêche durable.

La protection efficace de l'environnement marin demande également que des réponses soient données à des questions émergentes comme le développement de l'activité d'exploitation pétrolière off-shore, l'impact de la plaisance, les enjeux d'aménagement liés aux stratégies d'adaptation, ainsi que les questions de gouvernance des zones marines hors juridiction nationale.

Elle rend nécessaire l'accroissement des moyens des équipes de recherche en biologie marine et en océanographie, notamment au Sud, le renforcement des systèmes de surveillance continue du milieu marin ainsi que des structures ministérielles, des Agences Nationales et autres services chargés de protéger le milieu marin ; il convient aussi de favoriser l'activité des ONG et leur accès à l'information, de sensibiliser la population et les touristes aux enjeux de protection, enfin de mieux mobiliser les acteurs économiques et les collectivités territoriales.

Un sujet sur lequel la recherche scientifique devrait être mieux coordonnée à l'échelon régional est celui du changement climatique. En effet, les migrations d'espèces méridionales, le plus souvent vers l'ouest et le nord, ont été les premiers signes de l'impact du changement climatique sur la biodiversité marine: apparition subtropicales (barracudas, coryphènes, sardinelles), effondrement de certaines espèces (sprat, anchois) et modifications du cycle de vie d'autres (sérioles, thons). Ces changements s'accompagnent de stress aigus liés à l'occurrence d'évènements météorologiques extrêmes qui sont considérés comme les facteurs par excellence du déclenchement des maladies des gorgones et des spongiaires méditerranéens. En 1999 et 2003, les vagues de chaleur se sont traduites par des mortalités élevées dans les populations de Méditerranée Occidentale. La remarque semble s'appliquer également au plancton marin.

Ces perturbations ont d'ores et déjà une influence sur la productivité des écosystèmes marins; néanmoins, la situation n'a, jusqu'à aujourd'hui, été étudiée qu'en Méditerranée Occidentale. Les réseaux de recherche doivent donc se structurer à l'échelle du bassin car le diagnostic ne peut être effectué qu'à l'échelle de l'ensemble étant donné l'unité géo-écologique de la mer. En particulier, des campagnes d'observation de l'évolution du plancton doivent être lancées dans toute la région. Une fois cet inventaire établi, il faudra développer des modèles prédictifs de l'évolution de la biodiversité marine méditerranéenne ainsi que des indicateurs économiques liant ces évolutions avec les activités humaines qui en dépendent.

Faire de la Méditerranée un espace de coopération pour le développement durable

Les perspectives dessinées tout au long de ce qui précède montrent que la Méditerranée peut devenir un espace de coopération en matière de développement durable.

Développer une approche méditerranéenne du développement durable

Les pays riverains de la Méditerranée constituent un espace de réflexions et d'échanges pertinent au regard des problématiques du développement durable. Ils sont, en effet, les premiers concernés par la gestion de bien publics régionaux tels que la mer, le climat, la santé des populations, la biodiversité et ceci ne peut relever que de décisions et d'approches arrêtées collectivement. Ils sont également confrontés à des risques spécifiques démographiques, sismiques, climatiques, de dégradation des sols, d'altération des écosystèmes dont la prévention doit être organisée en commun et non segmentée entre pays ou collectivités territoriales. Ils ont, de surcroît, déjà montré leur capacité à s'organiser et construire des réponses partagées pour traiter de problématiques communes. Le Plan d'Action pour la Méditerranée, avec son instrument juridique la Convention de Barcelone, ses centres d'activités régionales et le Mediterranean Trust Fund, en est une illustration dans le domaine de l'environnement. Le CIHEAM en est une autre dans le domaine agricole.

Les pays riverains sont adossés à différent espaces géopolitiques: Union européenne, Union africaine, Union du Maghreb arabe, Ligue arabe, dont les politiques méditerranéennes sont souvent concurrentes. Mais cette diversité traduit une richesse d'appartenance, d'histoire, de culture, de peuplement dont le métissage sera assurément plus fécond que la partition.

Les pays riverains doivent relever des défis en matière de convergence économique, de renforcement de capacités, de transferts de technologie, de financement du développement, de gestion des ressources naturelles qui sont de même nature que ceux qu'affronte la communauté internationale au plan global. Sur ces sujets, la Méditerranée peut se révéler un véritable laboratoire d'innovation, de coopération, de solidarité.

Anticiper le changement climatique

Cette coopération pourrait se manifester d'abord dans la lutte contre le changement climatique. La région méditerranée a connu au cours des dernières décennies un réchauffement supérieur à la moyenne globale et tous les scénarios du GIEC confirment qu'elle constituera un futur « hot spot » du changement climatique. Bien qu'au plan international, il n'y ait pas d'expression proprement méditerranéenne, les pays riverains sont concernés par les

différents sujets couverts par la feuille de route adoptée à Bali. En matière d'atténuation, d'adaptation, de transfert de technologies ou de soutien financier, ils sont à même de développer des stratégies, des coopérations, des programmes communs pour mettre en œuvre dans les délais requis les décisions adoptées internationalement. Cette approche régionale devra connaître un prolongement au plan national et les pays devront afficher leur détermination à anticiper les changements profonds qu'induira le changement climatique dans la région tant l'ensemble des secteurs économiques et les populations, notamment celles les plus pauvres des rives sud et est, y apparaissent d'ores et déjà vulnérables.

Gérer durablement les territoires

La population méditerranéenne s'accroît, notamment au Sud et à l'Est, s'urbanise et se « littoralise ». Cette réalité que va amplifier l'augmentation des flux touristiques implique de repenser l'organisation des nouveaux espaces urbains concomitamment avec celle des modes des transports, pour à la fois maîtriser l'artificialisation du littoral, améliorer l'efficacité énergétique des villes et optimiser la mobilité urbaine. Dans l'espace rural, la question agricole ressurgit avec la crise alimentaire et interroge sur le rôle, la place et la nature des différentes types d'exploitation agricoles existantes ou à promouvoir. Ces questions appellent un effort accru de recherche que les pays méditerranéens devront impérativement soutenir.

Réconcilier croissance économique et environnement

Le développement durable de la Méditerranée appelle une convergence des économies des pays riverains de sorte que les différentiels de niveau de vie s'atténuent et que la pauvreté disparaisse. Pour cela, les pays les moins avancés économiquement devront augmenter leur production de richesse et en assurer une juste répartition. Il ne s'agit pas de conditionner la prise en compte des préoccupations environnementales ou de développement durable à la croissance économique mais de mettre en avant la nécessité de concevoir un développement servant les aspirations et concourant au bien être des populations.

Le développement des pays les moins économiquement avancés de la région Méditerranée devra notamment, et en cohérence avec les Objectifs du Millénaire, satisfaire leurs besoins en infrastructures, en logements et en services. Il sera inévitablement consommateur d'énergie, d'eau, de ressources naturelles. L'enjeu va donc consister à inventer de nouveaux modes de production et de consommation afin de gérer au mieux un espace et des territoires finis, des ressources naturelles limitées, une population croissante, des contraintes - à l'image du changement climatique – nouvelles et des inégalités persistantes.

Le scénario alternatif met en évidence l'intérêt économique de promouvoir des modes de

consommation plus économes en ressources rares. Une efficacité énergétique accrue, notamment dans les secteurs du transport et du bâtiment, permettrait d'économiser près du quart de la demande totale en énergie primaire attendue en 2025 et pour un coût vraisemblablement inférieur à 10 % des investissements d'ores et déjà programmés. L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre serait en conséquence sensiblement atténuée. Dans le secteur de l'eau, une efficience accrue dans les différents usages permettraient d'aisément couvrir la croissance de la demande et là encore pour des coûts largement supportables. En matière de transport, la reconquête des centres urbains par les modes de transport doux et la réhabilitation du transport collectif constituent des voies à privilégier. Adopter des modes de consommation plus sobres apparait donc à la fois rentable, sain et équitable.

Le scénario alternatif montre également l'intérêt de promouvoir de nouveaux modes de production. Les énergies renouvelables (solaire et éolien notamment), la réutilisation des eaux usées, le captage des sources d'eau douce en milieu marin, le dessalement en situation de crise constituent autant de pistes non seulement à explorer mais à résolument emprunter. Des pratiques culturales plus respectueuses des sols, plus économes en eau mais en même temps susceptibles de répondre efficacement au nouveau défi alimentaire ont été identifiées et testées par les instituts de recherche. Elles ne demandent qu'à être diffusées. Au plan industriel, des innovations permettant d'économiser l'eau, l'énergie, évitant les polluants existent et sont rentables. En mer, les pays riverains devront innover pour adopter des techniques de pêche respectueuses des stocks de poissons, ou accéder à des ressources énergétiques ou hydriques peu ou pas exploitées.

Bénéficier d'une impulsion politique forte et au plus haut niveau

L'adoption de tels nouveaux modes de production et de consommation appelle un engagement politique fort et au plus haut niveau des décideurs de la région Méditerranée. En adoptant, dès 2005, une Stratégie méditerranéenne de développement durable endossée la même année par les chefs d'Etat et de gouvernement du Partenariat euro-méditerranéen, ces derniers ont montré la voie et leur volonté de donner une véritable traduction politique aux travaux de prospective conduits sous leur Mais les responsables en charge l'environnement, principaux porteurs de cette stratégie, n'ont pu, faute de pouvoir s'appuyer sur des relais politiques, académiques ou d'opinion, mettre en œuvre les orientations retenues. C'est donc au plus haut niveau des Etats que doit être donnée l'impulsion nécessaire. Dans cette perspective, l'initiative d'Union pour la Méditerranée constitue une réelle opportunité. En mettant les questions environnementales et de développement durable au cœur de leurs priorités, en s'appuyant sur les instruments, institutions et mécanismes de coopération existants, en privilégiant les actions concrètes et donc évaluables, les chefs d'Etat et de

gouvernement impulseraient un élan nouveau et particulièrement fort aux actions en faveur du développement durable.

Décliner aux niveaux national et territorial les orientations régionales

Les orientations arrêtées collectivement au plan régional doivent connaître des déclinaisons nationales et territoriales dont la nature et le contenu appellent une participation active et organisée des populations concernées. Qu'il s'agissent de la gestion des ressources en eau, de la définition des mix énergétiques, du rôle dévolu à l'agriculture dans l'espace rural, de l'organisation de l'espace urbain, les options choisies par les pays méditerranéens relèvent de considérations politiques, techniques, économiques, culturelles, environnementales propres à chacun d'entre eux. Il ne peut donc y avoir de réponse unique, même à des problèmes communs, mais le partage d'expériences, la mise en commun des bonnes pratiques, la sollicitation des opinions publiques apparaissent indispensables pour favoriser l'adhésion à des objectifs et des stratégies de changement dont l'expression pourrait utilement revêtir la forme de stratégies nationales de développement durable. Il en va de même pour le niveau local. Ainsi, de nombreux outils méthodologiques existent et ont été testés avec succès pour imaginer de façon plus collective le devenir de territoires partagés.

Traduire les orientations en actions

Les orientations stratégiques ne valent que si elles se traduisent en actions. Au niveau régional, les pays méditerranéens, notamment sous l'égide du Plan d'Action pour la Méditerranée, ont déjà montré leur volonté et leur capacité à mettre en œuvre des projets communs, en particulier en matière de renforcement des capacités ou de protection de la biodiversité. Mais il faut aller plus loin. Dans les secteurs de l'énergie, de la gestion des ressources en eau, des transports, de la protection du littoral, pour lutter contre le changement climatique, une mutualisation des efforts et une mise en commun des compétences sont indispensables mais surtout possibles. C'est à l'élaboration de telles actions concrètes et selon une approche véritablement partenariale que doivent donc aussi se consacrer les pays méditerranéens. Il en va de même au niveau national ou les stratégies de développement durable, les programmes développement de territoires n'auront de sens et d'intérêt que s'ils se traduisent en actions.

Renforcer les partenariats

La promotion d'un développement plus durable en Méditerranée appelle en conséquence une profonde rénovation des partenariats.

Partenariats entre acteurs de la société civile. Sur les différentes rives de la Méditerranée, les sociétés civiles ont montré leur très grande vitalité ainsi que leur capacité à proposer des solutions souvent innovantes pour organiser ou restaurer les solidarités sociales, pour suppléer les institutions financières souvent dépourvues d'outils adaptés à la situation des plus démunis, pour satisfaire la demande de segments de marchés non couverts par le secteur productif officiel. Il s'agit donc de favoriser plutôt que brider les échanges entre acteurs et de renforcer leurs capacités d'intervention tant au plan financier qu'au plan institutionnel.

Partenariats avec le secteur privé. Les contraintes à lever pour que le développement de la région emprunte la voie dessinée par le scénario alternatif appellent des investissements majeurs dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau, de la construction. Ils nécessiteront une implication forte du secteur bancaire. C'est donc sur un engagement déterminé des acteurs privés qu'il faudra aussi compter et il conviendra de favoriser les conditions de leur mobilisation.

Partenariats avec les organismes de coopération. La coopération multilatérale, européenne, bilatérale est particulièrement active en Méditerranée sans, cependant, être toujours parfaitement coordonnée, cohérente, ni, surtout, efficace. Et si ceci relève pour partie de la responsabilité des organismes de coopération, c'est également dans le manque d'orientations, directives,

contrôles de la part des pays ou collectivités concernées qu'il faut trouver l'origine des dysfonctionnements observés. Il y a là un enjeu majeur notamment pour les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée car c'est avant tout de leur capacité à mettre en avant les priorités de développement durable que dépendront les réponses apportées en la matière par les partenaires au développement.

La Méditerranée reste un espace en devenir et les pays de la région, particulièrement les pays riverains, ont encore largement la possibilité de dessiner les futurs auxquels ils aspirent. Malgré la réalité des contraintes, notamment climatiques, un scénario du développement durable est donc tout à fait possible en Méditerranée. Il se mettra en œuvre s'il résulte d'un engagement pris collectivement, au plus haut niveau politique et avec l'appui des peuples méditerranéens. Il se mettra en œuvre si des modes de production et de consommation plus respectueux de la rareté des ressources et de la fragilité de l'espace et des territoires sont promus. Il se mettra en œuvre si les ressources et financements nécessaires pour réaliser des actions concrètes sont mobilisées et mises à disposition. C'est à ces conditions que la Méditerranée, comme elle en a la capacité, pourra se poser en véritable espace d'exemplarité en matière de développement durable.

Notes

- ¹ Pays dans lesquels les ressources en eau naturelles renouvelables par habitant (lesquelles ne sont pas toutes « exploitables ») sont inférieures à 1000 m³ eau/hab./an
- ² L'étude d'impact de la zone euro-méditerranéenne de libre échange, commandée par la Commission européenne à l'Université de Manchester, conclut que, sans mesures politiques adaptées, les bénéfices économiques pourraient être limités (voire négatifs à court terme au Sud) et certains coûts sociaux et environnementaux très élevés.
- ³ Quoique des tensions inflationnistes liées à l'évolution du prix du pétrole et des matières premières soient observées depuis 2000.
- ⁴ Les subventions destinées à compenser les prix de l'énergie devenant par ailleurs un fardeau extrêmement préoccupant dans les budgets des pays importateurs.
- ⁵ D'après le rapport 2007 du FEMISE, les taux de croissance annuels moyens sont proches de 5% en 2006 et 2007 dans les pays méditerranéens, soit plus d'un point au dessus de la croissance moyenne enregistrée sur la période 1995-2000.
- ⁶ Source : Banque Mondiale. « Assessing the Costs of Environmental Degradation in the Middle East and the North Africa Region". Environment Strategy Note N° 9. Avril 2004.
- ⁷ Défini comme le ratio : volume annuel des prélèvements sur les ressources en eau naturelles renouvelables / volume annuel moyen des ressources en eau naturelles renouvelables exploitables, exprimé en pourcentage
- ⁸ Tendance 2006 2025, d'après les travaux de l'Observatoire Méditerranéen de l'Energie
- 9 Définition de la FAO : les forêts sont les espaces où le couvert des grands arbres occupe plus de 10% de la superficie

Codes pays ISO

Albanie AL, Algérie DZ, Bosnie-Herzégovine BA, Chypre CY, Croatie HR, Egypte EG, Espagne ES, France FR, Grèce GR, Israël IL, Italie IT, Liban LB, Libye LY, Malte MT, Maroc MA, Monaco MC, Monténégro ME, Slovénie SI, Syrie SY, Territoires Palestiniens PS, Tunisie TN, Turquie TR

A propos du Plan Bleu

Le Plan Bleu est l'un des six Centres d'Activités Régionales (CAR) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) établi par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Il est au service des vingt et un pays riverains de la Méditerranée et de la Communauté européenne qui constituent les Parties à la convention de Barcelone sur la protection de l'environnement marin et des régions côtières de la Méditerranée. Le Plan Bleu a reçu pour mandat :

- De produire de l'information et de la connaissance afin d'alerter les décideurs et acteurs sur les enjeux environnementaux et de développement durable en Méditerranée;
- De conduire des analyses systémiques et prospectives pour éclairer la décision.

Quatre objectifs

Le Plan Bleu a conçu en 2007 un cadre d'intervention stratégique couvrant la période 2007-2015 dont les principaux objectifs sont :

- Identifier, collecter et traiter de façon permanente et en continu les informations environnementales mais aussi économiques et sociales, utiles aux acteurs et décideurs ;
- Evaluer les interactions entre environnement et développement économique et social pour mesurer les progrès vers le développement durable ;
- Réaliser des analyses et des études prospectives pour aider à construire des visions d'avenir et conforter la décision ;
- Diffuser et communiquer les produits et résultats selon une formulation adaptée aux publics visés.

Le Plan Bleu est hébergé à Sophia Antipolis (France, département des Alpes-Maritimes) et à Marseille (France, département des Bouches-du-Rhône).



Centre d'activités régionales du Plan Bleu Bâtiment Michel Batisse 15 rue Ludwig van Beethoven 06560 Sophia Antipolis France

Site web: www.planbleu.org